



***FACULTE DE DROIT, D'ÉCONOMIE, DE GESTION
ET DE SOCIOLOGIE***



DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

MÉMOIRE DE MAÎTRISE

**CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE
L'ESPACE URBAIN
« CAS DU QUARTIER DE
TSIADANA –ANTANANARIVO »**

Présenté par : RAZAFINDRAKOTO Onintsoa

Membres du jury :

Président : Monsieur Jean Claude Ramandimbiarison, Professeur Titulaire.

Juge : Monsieur Etienne Stefano Raherimalala, Maître de conférences.

Rapporteur : Madame Noëline Ramandimbiarison, Professeur.

Année Universitaire : 2012-2013D

Date de soutenance : 19 Novembre 2013

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE L'ÉSPACE URBAIN : « CAS
DU QUARTIER DE *TSIADANA-ANTANANARIVO* »

REMERCIEMENTS

Principalement, nous tenons à remercier le Bon Dieu qui nous a procuré la santé et la persévérance mais aussi du courage durant ces derniers mois, sans lui nos efforts seraient vains.

Nous tenons à adresser aussi nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution pour la réalisation effective de cette étude, entre autres:

Madame le Professeur Noëline Ramandimbiarison, notre encadreur ;

- Tous les membres du Jury ;
- Tout le corps professoral du département de sociologie ;
- Toutes les personnes enquêtées et les autorités concernées ;
- Ma famille ;
- Merci à tous ceux qui nous ont aidé de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PARTIE I : PRÉSENTATION DU CADRE DE LA RECHERCHE.

Chapitre I : Cadre théorique.

Chapitre II : Présentation du terrain d'enquête et de recherche.

PARTIE II : LE MILIEU URBAIN ET SES CARACTÉRISTIQUES.

Chapitre III : Cadre formel de l'aménagement territorial et réalités sociales

Chapitre IV : Corrélation entre infrastructure existante, vécu de la population et accroissement démographique

PARTIE III : ANALYSE CRITIQUE ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS AUX PROBLÈMES.

Chapitre V: Validation des hypothèses

Chapitre VI: Suggestions et propositions de solutions aux problèmes.

CONCLUSION GENERALE

Bibliographie

Table des Matières

Liste des Tableaux et graphes

Annexes

Résumé

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. Généralités :

Dès l'organisation des premiers Etats, à la fin de la Préhistoire, sont apparus des groupements d'un type différent des villages ou des camps qui étaient les seules agglomérations connues jusqu'alors. Les premières villes de l'histoire sont nées dans les foyers de grandes civilisations, le bassin méditerranéen, le Moyen orient, l'Inde, la Chine .La « polis » des Grecs, « l'urbs : » des Romains ont traversé les siècles et subsistent dans notre vocabulaire: une métropole est une très grande ville, l'urbanisme est l'art d'aménager les villes, les faits urbains sont relatifs aux villes.

Certes, les villes d'aujourd'hui ressemblent bien peu à celles de l'Antiquité. Dans le passé, les métropoles, Athènes, Alexandrie, Rome, n'ont jamais rassemblé une très grande part de la population totale des Etats. Il en fut de même au Moyen âge, période pourtant faste en création de ville. Le développement de l'industrie et l'expansion européenne au XIXe siècle sont en grande partie responsables du formidable essor urbain qui caractérise le monde d'aujourd'hui. Alors que la population mondiale triplait en 150 ans, la population des villes était multipliée par 20. Les 750 villes de plus de 5.000 habitants de l'an 1800 sont aujourd'hui 30.000. De 45, le nombre de villes de plus de 100.000 habitants est passé à 1.400. On dénombrait au milieu du XXe siècle 70 villes de plus d'un million d'habitants ; 15 d'entre elles comptaient plus de 3 millions d'habitants .Le quart de la population mondiale vit aujourd'hui dans les agglomérations de plus 20.000 habitants. Dans le courant du XIXe siècle, toutes les grandes villes des pays industrialisés confrontées à la nécessité d'assainir le milieu de vie urbain mettront en œuvre des politiques d'urbanisme à peu près comparables : adduction d'eau et traitement des eaux usées, traitement des déchets, transport collectif, illumination des rues durant la nuit, dispensaires. En France, c'est sous le second empire, que le Baron Haussmann lance à Paris une politique d'urbanisme de « régularisation », appuyée sur ce que l'on appellerait aujourd'hui l'ingénierie urbaine, toute nouvelle à l'époque. Ce véritable modèle de l'intervention publique sur les formes de la ville fera école dans plusieurs capitales européennes et dans de nombreuses villes de province. Parallèlement à la remise en forme des centres urbains anciens, la révolution industrielle s'est traduite par la dégradation des banlieues : habitat souvent sordide et usines polluantes, dans un lacs de voies tracées sans plan d'ensemble, telles sont les banlieues héritées de l'industrialisation dans toutes les grandes villes du monde, faubourgs insalubres dans les pays d'Europe au début du vingtième siècle, bidonvilles précaires dans les pays sous-développés encore cent ans plus tard, dans des

contextes semblables de concentration des hommes et des activités dans les capitales politiques des Etats, qui s'étalent sans se structurer. Paris et Londres n'ont fait que précéder à la fin du XIXe siècle.

En continuité du cadrage global, le cadrage local du thème d'investigation se caractérisera par l'urbanisation de la ville d'Antananarivo qui s'est faite au temps des Royaumes, d'ailleurs les écrits et les littératures grises accessibles à Antananarivo le confirment. Au XVIIe siècle, l'implantation en hauteur par le royaume *merina* a été motivée par la double protection naturelle offerte par le site : la protection contre les invasions ennemies et contre les crues périodiques des cours d'eau environnants. C'est ce que les paysagistes, les urbanistes appellent l'urbanisme collinaire. Le principe de l'urbanisme collinaire consiste à implanter les constructions le long des courbes de niveaux de la colline. Le *Rova* est le principal siège de l'autorité et du pouvoir royal, la cité est donc structurée autour du palais. L'implantation et l'organisation spatiale sont alors basées sur la symbolique astrologique ancestrale, l'importance des orientations cardinales et des rites de construction. A cette époque, nous pouvons déjà noter l'homogénéisation des constructions qui sont relativement constituées de cases en bois ou en terre selon l'appartenance sociale. Il faut également noter l'importance des aménagements hydrauliques lesquels ont joué un rôle primordial dans les prémices de l'urbanisation de la ville d'Antananarivo.

Parallèlement à cela, l'influence culturelle européenne se matérialise dans la ville par de nombreuses constructions comme l'édification de monuments et l'extension du site originel en 1886, palais, Eglise et hôpitaux. Sous l'époque coloniale, l'influence de la France a été manifestée par la centralisation du système administratif sur la ville, laquelle a débouché sur un changement du paysage urbain. De ce fait, les techniques et les conceptions constructives, la construction d'édifice abritant des institutions et des services administratifs, la mise en place de diverses infrastructures sont principalement les changements du paysage urbain. De ce fait, les techniques et les conceptions constructives, la construction d'édifices abritant des institutions et des services administratifs, la mise en place de diverses infrastructures sont principalement les changements marquant l'époque coloniale, notamment dans le domaine de la construction et la transformation du paysage urbain. Pendant cette période, l'on remarque également la première initiative d'étendre la ville dans les zones basses au pied des collines de la vieille ville. Ainsi, l'on note la création et l'apparition des quartiers populaires : quartiers de l'ouest à *Isotry*, *Andohatapenaka*, *Manarintsoa*, *Antohomadinika*. A la veille de l'indépendance, notamment dans les années 1950-1960, l'extension de la ville s'est caractérisée par l'installation de quelques unités industrielles.

Cela a évidemment entraîné un apport de population important si bien qu'au lendemain de l'indépendance, l'on constate l'intensification du phénomène « macrocéphalie ». Devant ce phénomène, l'Etat par le biais de la SEIMAD (Société d'équipement immobilier de Madagascar) entreprend la construction de plusieurs bâtis. Cette grande opération dans la plaine (quartiers d'*Anosy-Ampefiloha-67ha*) s'accompagne d'opération de logements publics et privés. Ceci marque le début de la création des cités et les lotissements, à l'intérieur et en périphérie de la ville.

Mais ceci ne satisfait pas les besoins de la population laquelle subit une croissance démesurée. Par conséquent, cette poussée démographique croissante va encourager la progression spatiale des constructions « illicites » souvent précaires lesquelles sont dépourvues de permis de construire. Les constructions « illicites » se perpétuent pendant les années 1980 jusqu'à nos jours. Il y a prolifération des constructions sur remblais, une grande partie de la plaine a été remblayée pour accueillir les nouvelles constructions. L'urbanisation s'est étalée vers les communes périphériques et vers les routes nationales englobant les villages ruraux environnants. Dès lors, l'on constate la densification des quartiers par le mitage des espaces non construits. La non maîtrise de ce phénomène a conduit à la dégradation des espaces et de la qualité de vie des habitants de la capitale. Les quartiers centraux sont aujourd'hui menacés par une urbanisation croissante et non contrôlée qui s'accompagne d'une démolition de nombreuses constructions traditionnelles pourtant porteuse d'un patrimoine riche authentique, d'une disparition progressive de servitude et d'espaces non construits, ainsi que du développement de tissus urbains en rupture avec ceux existants.

II-Choix du thème :

Adopter ce thème de mémoire revient à l'idée et aux raisons de la poussée urbaine mais surtout à la valorisation de la qualité de la ville d'Antananarivo comme capitale de Madagascar qui implique un degré de paysage urbain.

III-Choix du terrain :

Le milieu urbain constitue le théâtre du changement et de développement, qu'il soit politique, sociale ou économique vouant à l'interaction des individus, notamment pour Madagascar, d'où la sélection du quartier de *Tsiadana* comme quartier universitaire qui revêt un caractère dynamique.

IV- Problématique :

Il n'y a pas de démarche plus passionnante que de faire la connaissance d'une ville ou d'un quartier ; c'est à chaque fois une nouvelle aventure différente. Il existe des villes masquées, qui se cachent derrière leurs façades et leurs quartiers postiches, dissimulant leurs emballages aux voyageurs. Quels sont alors les aménagements urbains et principes adéquats pour un espace urbain pertinent garant de l'accroissement démographique urbain ?

V- Objectifs :

- **Général :**

Déceler les faces cachées de l'espace urbain, notamment celui du quartier choisi.

- **Spécifiques :**

- Mettre en relief la valeur démographique de l'espace urbain ;
- Aménager l'espace urbain en fonction des besoins réels de la population ;
- Faire de ce travail un guide d'information et de référence pour la société.

VI- Hypothèses :

Par rapport à la question centrale posée, les hypothèses suivantes sont avancées :

- Aménager les infrastructures liées à la sécurité publique ;
- Assurer la qualité de vie de la population en préservant les ressources, les paysages et le territoire ;
- Concevoir des espaces normalisés et réglementés: axes routiers, espaces verts, espaces publics, commerciaux, habitations et logements sociaux.

VII- Méthodes :

Le thème d'investigation sollicite une démarche d'adoption de la multidisciplinarité en science sociale. Parmi les disciplines, on peut avancer :

- l'histoire, puisque l'urbanisme de Madagascar relève du passé dans les principes d'aménagement du futur pour bâtir la ville dont la diachronie historique est nécessaire pour une documentation précise ;

- La géographie, du fait que l'espace est l'élément de support des structures urbaines où coexiste le milieu urbain avec les éléments physiques, naturels, artificiels et même biologiques caractérisant les contrastes urbains dont la géographie urbaine les exprime.

- La sociologie, parce que le milieu urbain détient et renferme de multitudes d'aspects de faits sociaux caractérisés par les interactions dont les recherches sociologiques apportent la primauté, à l'instar de la sociologie urbaine qui décrit la morphologie sociale ou les mentalités urbaines.

VIII- Cadre théorique :

Ce cadrage est d'autant primordial pour la valeur scientifique de la recherche dont les approches et théories se focaliseront sur la diachronie historique et le structuralisme, l'approche morphologique et la représentation collective, l'approche wébérienne et la prédilection du capitalisme, l'approche structuralo - marxiste et enfin le fonctionnalisme.

IX – Méthodologie :

La documentation :

Le premier objet d'étude de documents est la littérature scientifique relative à un sujet d'étude. Son but est d'explorer la littérature dans la perspective de construire la problématique et de conduire à la validation, construction des hypothèses.

Dans notre essai d'investigation et travaux de recherche, la consultation de documents des différentes bibliothèques de l'université et de la ville a permis d'établir la question centrale et le façonnement provisoire de cet ouvrage.

Il est aussi à noter ici que les *Forums* urbains et les conférences initiées par la ville d'Antananarivo ont facilité l'analyse d'un schéma conceptuel vers la réalisation du projet de recherche.

Technique d'enquête :

L'Entretien directif: le discours sera constitué par des questions ouvertes ou fermées planifiées et structurées à l'avance dans un ordre précis, notamment pour les habitants du quartier.

L'Entretien semi-directif: en guise de point de repères, mais aussi pour recentrer le sujet sur le thème de l'entrevue qui s'effectuera par le biais d'un guide d'entretien, notamment pour les autorités et responsables enquêtés.

L'Observation directe: permettant la détermination des aménagements et infrastructures qui mettent en relief les lieux de sociabilité et d'interaction au niveau du quartier marquant la qualité et la spécificité de ce dernier par rapport à sa population.

Technique d'échantillonnage :

Dans le choix d'échantillon et pour assurer le degré de représentativité de la population, on adoptera la méthode probabiliste ; il s'agit ici d'étudier un échantillon d'une population dont chaque élément a exactement la même probabilité que les autres d'être choisi. Pour Duverger(1964) : « La détermination de la représentativité n'est possible que dans les sondages probabilistes. »

Tableau n° 01 : le profil de l'échantillon

Habitants du quartier	P D T	R CUA	Totaux
35	1	1	37

- habitants du quartier : en fonction du ménage ;
- PDT : Président du *fokontany* ;
- R CUA : Responsable de la Commune Urbaine d'*Antanananarivo* ;
- Population d'enquête : 37 individus

Limite de la recherche : Ce travail se limitera au principe de la pertinence des résultats d'enquête et la véracité des réponses obtenues par les enquêtes mais aussi une limite par rapport au facteur temps et financier.

X. Plan de travail :

- Partie I : Présentation du cadre de la recherche.
- Partie II : Le milieu urbain et ses caractéristiques.
- Partie III : Analyse critique et propositions de solutions aux problèmes.

PREMIERE PARTIE :
PRESENTATION DU CADRE DE LA
RECHERCHE

Avant tout exposé des parties concernant ce mémoire, il est nécessaire de préciser que toutes les démarches d'investigation partiront toujours du principe de la totalité pour déterminer les parties mais aussi du global au local en respectant la méthode holistique.

PARTIE I : PRESENTATION DU CADRE DE LA RECHERCHE.

Afin de mieux asseoir notre recherche, il convient de présenter les théories et concepts qui concernent le milieu urbain pour un cadrage théorique déterminant mais aussi le cadre physique de la recherche.

Chapitre I : cadre théorique sur les principes du milieu urbain.

I.1. Acceptions pratiques sur les termes clés :

On peut définir l'urbanisme comme étant la science technique de l'organisation et de l'aménagement des agglomérations, ville et village.

Selon le dictionnaire Petit Larousse (1975) l'urbanisme est l'ensemble des mesures technique, administratives, économiques et sociales qui doivent permettre un développement harmonieux, relationnel et humain des agglomérations. L'urbanisation est l'action d'urbaniser qui donne un caractère citadin à un milieu.

Chez Lacour(1973) de par son origine administrative, l'aménagement du territoire a été fortement marqué par la direction de l'urbanisme.

1.1.1. Rôle directeur au point de vue de l'orientation :

Le concept d'urbanisme s'étend à des solutions à dominante technique. Il peut constituer aussi la science ou l'art de l'organisation de la ville. Thompson (1965) considère que l'urbanisme implique la résolution des problèmes de développement de la ville qui conditionne la poursuite de l'amélioration du bien être. Avec Lefebvre(1970) l'urbanisme est un problème de société. Son étude débouche sur l'idéologie mais aussi sur l'étude de la vie quotidienne.

Une autre vision s'articule autour du concept qui consiste à l'aménagement réparateur ou ordonnateur. Du point de vue de fonctionnement, l'urbanisme est caractérisé par l'absence de souplesse de toute administration ; de la mauvaise volonté (domaine réservé). Du point de vue des objectifs, il faut reloger les sinistrés, reconstruire et construire mieux des usines et des immeubles, la meilleure conception d'aménagement de site, des quartiers, des villes.

1.1.2. Aménagement du territoire :

C'est la politique consistant à rechercher la meilleure répartition géographique des activités économiques en fonction des ressources naturelles et humaines. Il est à noter ici que l'urbanisme est inclus dans le concept d'aménagement. Cet esprit d'aménagement est inclus dans la logique fondamentale de l'aménagement du territoire, on peut prendre en considération plusieurs éléments :

a) Littéralement, il s'agit bien entendu d'aménager le territoire, et d'après les objectifs :

C'est l'occupation du territoire par les activités industrielles, rurales et touristiques, notamment les structures matérielles destinées à l'accueil de ces activités : il s'agit en réalité des moyens de communication (routiers et aériens) et de télécommunication mais aussi d'une politique pratique de sauvegarde du milieu naturel et humain pour un développement durable.

b) Il s'agit ainsi d'éléments de nature différente, ce qui pose la question de savoir ce qu'est le champ privilégié d'action de l'aménagement du territoire :

Il faut définir des points d'ancrage et des moyens privilégiés de la politique d'aménagement du territoire ; ici encore, plusieurs variantes peuvent être rapportées :

1) Le champ d'action limité est porté sur la ville avec les différents concepts, les aides industrielles et les axes routiers.

2) Le champ d'action général se situe dans le domaine d'intervention essentiellement urbain et industriel au début, s'est peu à peu élargi pour retenir en principe tout ce qui touche à l'espace national.

1.1.3. La notion de ville :

Parler de l'espace urbain reflète toujours le rapport à la notion de ville. Ainsi, la ville est l'axe primordial de l'aménagement urbain lié à l'urbanisme subdivisée par le centre urbain et les quartiers que constitue le cadre de notre recherche.

a) Selon Chabot (1969.) :

« Devant la diversité du phénomène urbain à travers le monde, on conçoit qu'il y ait quelques difficultés à définir ce qu'est une ville ».

- Le premier critère est statistique ; il varie selon les pays. En France, on compte comme ville toute agglomération de plus de 2000 habitants ; aux Etats-Unis, 2500 ; en Grèce, 10000. A l'intérieur d'un même pays ; il faudrait tenir compte de différenciations régionales ;

- Un autre critère repose sur l'analyse des activités dominantes des habitants. Ainsi l'industrie et le secteur tertiaire caractérisent les activités urbaines ;

- On peut définir une ville par l'aspect ou le paysage. Le paysage urbain se différencie d'un groupement rural par le style des maisons, la façon dont elles se juxtaposent, le dessin des rues. On peut donc définir une ville par la densité des bâtiments, comme par celles des habitants.

Par rapport à cette définition globale, la situation de la ville d'Antananarivo comme ville urbaine s'applique du fait statistique par ses 2.000.000 d'habitants et sa densité de 6000-23.000 habitants / Km² sur une superficie de 7.870 Km².

b) Signification et valeurs de la ville :

Selon Carrier H. (1965.) : « La ville est une forme supérieure d'organisation humaine, une communauté d'hommes et de femmes liés les uns aux autres par la même résidence en un point de la surface du globe, rendus solidaires par les mêmes lois, par les mêmes besoins de travail, de logement, de détente ».

Mais cette forme d'organisation n'est possible que dans le cadre d'une civilisation supérieure. Toute ville est, en quelque sorte, le fruit « d'un excédent de civilisation » ; pour exister, elle suppose une agriculture assez évoluée qui fournit à ses habitants les produits alimentaires nécessaires afin que ceux-ci puissent s'employer dans une activité non agricole. Elle suppose une économie, une vie d'échanges, de transport et de relations.

La ville est, tout à la fois, le symbole d'une maîtrise des données naturelles, d'une exploitation judicieuse des possibilités du milieu et de l'existence d'une organisation sociale, donc d'une administration et d'un gouvernement. Elle ne se conçoit pas sans l'existence « d'un ordre urbain ». L'urbanisme est sans doute né avec la première ville, les « plans » des cités anciennes l'attestent, il est indissociable du phénomène d'urbanisation.

La ville est un foyer et un carrefour ; un foyer où se rassemblent les hommes, les capitaux, les investissements, les équipements, un carrefour où se rencontrent clients et vendeurs, ruraux et citadins, gouvernants et gouvernés, maîtres et disciples. Cette double fonction, qui résume toutes les autres, explique que la ville se caractérise par la diversité de ses habitants, de ses activités, de ses possibilités. L'emploi y est plus varié, donc plus assuré, le gain plus élevé, le confort plus grand, l'ascension sociale possible, l'éducation plus diversifiée et meilleure, la ville est choix.

c) La nature du milieu urbain ou l'espace urbain :

- l'espace urbain est d'abord un espace géométrique qui se définit par des dimensions, des superficies, des densités ;
- l'espace urbain est un espace physique qui se caractérise par un relief avec des altitudes, des pentes, et rupture de pente, la structure géologique de son sous-sol. Bref, tout ce qui constitue ce que l'on appelle le site ;
- c'est aussi un espace temps déterminé par les temps nécessaires pour se déplacer d'un point à un autre (mobilité urbaine) ;
- c'est également un espace économique avec des variations considérables, même à courte distance, des valeurs et des rentabilités. En effet, les activités qui s'exercent dans le milieu urbain donnent naissance à une série « d'intrants » et « d'extrants » d'autant plus variés et complexes que l'agglomération est importante ;

- l'espace urbain est aussi un espace social avec plus ou moins de ségrégation de l'habitat, des activités et des emplois. A la limite, à chaque population selon son origine ethnique ou sa classe sociale correspond un fragment d'espace. Intéressant à analyser, l'espace social inscrit dans l'espace urbain rend compte de la prédominance de telle ou telle classe sociale, car en réalité, ces espaces sociaux sont rarement totalement homogènes. D'où l'on constate, dans certain cas, des luttes de classe ;

- l'espace urbain est un espace perçu et vécu différemment par les individus en fonction de leur niveau de vie, de leur âge, de leur lieu de résidence et de travail, de leur mode de circulation, de leur caractère ;

- processus d'utilisation de l'espace urbain, que ce soit pour la résidence ou pour les activités, chaque emplacement a sa valeur propre. Construire un logement, un immeuble, un commerce, un bureau, une usine dépendra de l'environnement et la situation par au réseau de transport, c'est-à-dire le temps et le coût nécessaire pour joindre les autres points de l'espace urbain, à commencer par le centre ;

- le mode d'appropriation de l'espace urbain dépend donc de la proximité du bâti par rapport au centre. Chaque mode d'utilisation de l'espace est tributaire du plan établi par l'autorité compétente pour une appropriation rationnelle de l'espace. Toute fois, la construction d'un bâti met à profit une certaine rationalité du constructeur. Chaque individu et collectivité ou entreprise, cherche le moindre coût pour leur construction en choisissant sa localisation, et le cas échéant en le modifiant ou en agissant sur son environnement.

Cette action pousse certaines personnes à organiser l'espace à son propre manière en essayant d'agir sur le voisinage. Ceci démontre donc la rationalité de l'individu découlant d'une utilisation économique et sociale de l'espace urbain.

I.2. Les fonctions urbaines :

Les fonctions urbaines sont l'ensemble des activités (économique, politique, et culturelle) d'une ville.

La ville se définit par ses fonctions urbaines souvent spécifiques. Les zones urbaines constituent l'espace privilégié des services : les fonctions d'échange sont essentielles, la santé, la banque, l'éducation, la recherche, les services aux entreprises ou aux particuliers sont les plus souvent situés dans les villes. Les villes sont des lieux où se concentrent les fonctions de direction, d'innovation, où se multiplient les activités, où le consommateur a un choix important de produits à consommer. Mais il y a aussi l'industrie qui fut souvent à l'origine du fait urbain est souvent concentré dans la ville de même que certaines fonctions spécifiques liées au domaine militaire, par exemple.

Voici une liste non exhaustive des fonctions urbaines :

- fonctions politiques : elles renvoient aux lieux du pouvoir politique, aux sièges des institutions politiques dont l'échelon territorial (local, régional, étatique, international) indique le niveau d'importance ;
- fonctions économiques : on est amené à distinguer les secteurs secondaire et tertiaire ; on met souvent l'accent sur les fonctions de service aux entreprises pour caractériser les métropoles ;
- fonctions culturelles : la présence des institutions et équipements culturels, mais il faut rendre compte plus généralement d'une notion de foyer culturel qui associe ville et culture : on retient fréquemment comme marqueur urbain la présence et le dynamisme des foires, expositions, congrès et festivals qui contribuent aux fonctions culturelles des villes ;
- fonctions de transport et de communication : la connectivité aux réseaux de transport et de communication, mais aussi la masse des flux, personnes, biens, informations, qui passent ou qui sont émis ou reçus par la ville renseigne sur le niveau de ces fonctions ;
- les fonctions intellectuelles : on peut rapprocher cette catégorie au milieu urbain riche en patrimoine culturel et à la fois intellectuel que les quartiers universitaires façonnent par la présence de l'université au sein de la ville ou du quartier, et jouent un rôle de diffuseur de connaissance et de socialisation au niveau du campus et surtout au sein du milieu où elle est établie, à l'instar de notre cadre physique de recherche.

I.3. Les théories et approches utilisées concernant l'espace urbain :

Les théories choisies ont nécessité la mise en branle de presque toutes les disciplines en sciences sociales. Tout d'abord, l'histoire aussi bien celle de Madagascar que des travaux plus spécifiques sur la société *merina* à été un outil plus qu'important pour l'enrichissement des connaissances sur l'évolution de l'urbanisation de la ville d'Antananarivo. Puis, la démarche propre à la géographie urbaine s'avère particulièrement utile pour appréhender la question de la ville dans son sens étymologique et pour cerner la ville comme une forme spatiale et un objet social. Ce travail se réclame également de la sociologie urbaine puisqu'il ne s'agit pas tant de s'intéresser aux questions purement infrastructurelles, qui seront bien sûr évoquées, mais de comprendre les rapports d'interaction et de transformation qui existent entre les formes d'organisation de la société et les formes d'aménagement du milieu urbain, notamment du quartier étudié.

En dernier ressort, les approches choisies sont relatives aux théories et méthodes précédemment mentionnées. Parmi ces approches se trouvent entre autres le structuralisme, le

fonctionnalisme. Tout d'abord, le structuralisme nous a permis de faire une approche structurelle de l'objet (milieu urbain, quartier et armature) d'abord, puis une approche totalitaire du phénomène (urbanisation, aménagement). Il est à rappeler que le structuralisme se caractérise par l'affirmation du primat de la structure sur l'événement ou le phénomène. Nous avons en effet établi l'étude du quartier choisi à travers l'analyse structurale de son armature. Aussi s'agit-il d'une considération du milieu urbain en tant que système. De ce fait, nous avons effectivement privilégié une approche « synchronique¹ » de ce système sans pour autant laisser de côté l'approche « diachronique² ».

Ensuite, l'adoption d'une approche fonctionnaliste nous a permis de réaliser une étude de la ville et du quartier choisi, ensemble d'éléments fonctionnant en vue de se maintenir entre eux, l'urbanisation et l'accroissement démographique pourrait dans ce cas, produire un changement profond de ce système urbain. Toutefois, le fonctionnalisme en étude urbaine part du principe selon lequel la forme des bâtiments et de l'armature urbain doit être l'expression de leur usage et devrait s'adapter aux besoins de la population, ce qui coïncide avec la théorie sociologique du fonctionnalisme laquelle mentionne qu' « on ne trouve rien dans la société qui ne soit fonctionnelle ».

1.3.1.L'approche morphologique et la représentation collective :

Durkheim (1985) précise que la morphologie d'une société correspond au substrat sur lequel repose la vie sociale. Ce dernier est déterminé dans sa grandeur comme dans sa forme par la masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature et la configuration des choses de toutes sortes qui affectent les relations collectives. L'analyse morphologique consiste précisément à étudier les formes matérielles et sociales de ce substrat pour mieux saisir l'influence du milieu sur les consciences individuelles. Pour Durkheim, tout ce qui s'est solidifié dans un « moule définie » (matériel juridique, politique, idéologique) est susceptible d'être l'objet de la morphologie sociale.

Halbwachs (1970.) retient de l'analyse morphologique durkheimienne la manière dont la population est disposée sur le sol, les migrations internes à une ville et la forme des agglomérations et des habitations. Fidèle à Durkheim, Halbwachs part de l'extérieur en vue de comprendre l'individu : de ces pierres qui ont gardé le souvenir des hommes qui nous ont précédés, de ces représentations collectives inscrites dans la matérialité du monde (Eglises,

¹ C'est la coexistence des éléments au sein d'un même ensemble à un même moment du temps qui fournit l'intelligibilité.

² C'est la recherche de la genèse ou de l'histoire de chaque élément pris isolément.

voie de communication) ou encore de ces institutions qui, loin de n'être que de simples idées abstraites, doivent être comprises au niveau, du sol, toutes chargées de matière ;

Halbwachs se démarque de Durkheim dans le sens où il ne confond pas le substrat matériel d'une société avec la structure même de cette société, d'où la distinction qu'il opère entre morphologie physique et sociale. L'étude des formes solidifiées de la société à partir de ces deux points de vue se comprend au regard de ce qu'elle révèle : structure morphologique du monde social à la fois visible (distribution spatiale de la population, densité et grandeur des unités humaines) et invisible (représentation collective) ; L'espace matériel apparaît ici comme un cadre qui unifie le groupe social en contribuant à stabiliser sa mémoire propre. Halbwachs ouvre une perspective théorique féconde qui invite à étudier le rapport des groupes sociaux à l'espace matériel.

Pierre Bourdieu (1993) reprend également à son compte les acquis de l'approche morphologique lorsqu'il insiste dans la « Misère du monde » sur les effets de lieu en vue de souligner l'importance des distances sociales. La « naturalisation » de ces dernières est d'autant plus forte qu'elle est cristallisée au sein de l'environnement physique. Le social objectivé dans la matière. Le cadre bâti, les limites territoriales ne sont donc pas sans rapport avec le social intériorisé dans les corps et les esprits. Dès lors, comprendre les habitus des individus, c'est aussi saisir les processus de construction politique de l'espace débouchant sur une homogénéisation sociale à base spatiale.

L'approche morphologique est d'autant plus essentielle dans notre champ d'étude afin de faire les inventaires sur les formes et structures physique ou sociale du milieu étudié et d'établir des prospectives sur les idées d'aménagement pour déterminer la qualité de l'armature urbain face à l'aménagement existant ou à entreprendre.

1.3.2.L'approche wébérienne et la prédilection du capitalisme :

A l'époque de la fondation de *la Deutsche Gesellschaft Für soziologie*, quand Weber (1982.) élaborait ses projets d'enquête sur les ouvriers industriels, sur la presse et la vie associative, le monde rural disparaissait de ses préoccupations cédant sa place à la ville. Dans *die stadt* (la ville), il introduisait une comparaison entre certains types de villes antiques et médiévales. Pour lui, c'est en ville que le capitalisme a vu le jour, parallèlement à la rationalisation du monde. En effet, il cherche à comprendre, dans son ouvrage « la ville », en quoi un certain type de ville médiévale constitue le lieu d'expression de la rationalité formelle corrélative de la création d'instrument de mesure et de contrôle au service d'un traitement (bureaucratique) égalitaire mais impersonnel.

Aussi la ville permet-elle au processus de rationalisation de se développer et la domination légale rationnelle (et non plus traditionnel ou charismatique) de s'imposer : la ville médiévale est aussi le lieu de naissance de l'Etat moderne. Le texte de Weber(1982) souligne également à quel point la ville moderne est un espace qui se particularise aux marges d'un pouvoir central, et combien elle se caractérise par un polythéisme des valeurs résultant de la multiplicité des champs qui s'y déploient à travers des corps de socialistes adéquats. Dans notre champ d'étude, cette approche wébérienne est nécessaire à la rationalisation du milieu étudié par rapport au pouvoir central et la qualité de la population qui s'y soumet face à ses besoins en matière de production économique et même le cadre de vie face aux aménagements. Surtout à la valeur particulière du quartier étudié par la cohabitation entre ce milieu et le campus universitaire qui exige une armature rationnelle et équitable.

1.3.3.L'approche structuralo- marxiste du milieu urbain :

Tout d'abord la perception de la ville est différentielle pour les marxistes. Les villes sont pour eux, des lieux de pouvoir par lesquels la naissance d'une structure de classes (la bourgeoisie) prend le pouvoir.

En effet, les tenants de cette approche vont définir la ville comme un simple lieu de réalisation des politiques étatiques, l'urbain n'allant ici plus de soi, apparaît comme un support passif de la reproduction du capital et de son pouvoir politique. L'un des mérites de cette orientation théorique est de rendre visible les logiques politiques et institutionnelles qui tentent de structurer l'espace urbain. Là où les sociologues de Chicago constatent des processus naturels, la sociologie urbaine française d'inspiration marxiste y voit un ordre social imposé par l'Etat.

Castells (1972.) s'oppose à l'idée selon laquelle il existe une culture urbaine : l'urbain en tant que tel, ne représente pas un objet d'analyse pertinent. Il masque les rapports sociaux et les déterminations de classe qui, en définitive, constituent le véritable objet de ceux qui étudient la ville et ses quartiers ; c'est pourquoi parler de sociologie urbaine n'a guère de sens. La dimension urbaine, notamment à travers les luttes urbaines des années 1970, doit être comprise en la rapportant à ses déterminants politico- économiques. La réalité de la ville ne résiderait donc pas dans son urbanité comme le croit Lefebvre(1970), mais dans sa fonction de reproduction de l'industrie capitaliste. Dans notre milieu d'étude, cette approche doit être entreprise par rapport à la structure de l'espace urbain et la structure hiérarchique y afférentes pour déterminer la pertinence de la théorie qui définit le milieu urbain comme un simple lieu de réalisation des politiques étatiques.

I.3.4.L'approche fonctionnelle ou l'urbanisme progressiste/ fonctionnel :

Cette approche systématisée dans la France d'après-guerre par **Le Corbusier (1963)** essentiellement, est en même temps, une version moderne de cet urbanisme, l'opposé de l'urbanisme adapté à l'ère industrielle, donc « une rupture historique radicale ». Modernité et universalité sont, ici, les composantes essentielles de ce courant.

L'idée de la modernité pour l'urbanisme progressiste se délie ainsi des contraintes de la tradition culturelle et exalte les valeurs d'efficacité et d'esthétique, deux impératifs qui font l'originalité de ce modèle. A cet égard, une importance particulière est accordée aux questions de santé et d'hygiène, avec une polarisation autour des notions de soleil et de verdure.

L'urbanisme progressiste, encore appelé urbanisme fonctionnel, postule un espace éclaté, selon un ordre rigoureux de l'activité productive, car dans cette conception, l'espace urbain transformé en véritable « outil de travail », est découpé, classé et analysé selon les fonctions humaines, de telle sorte que chaque fonction puisse y occuper une aire spécialisée. Ainsi, les urbanistes progressistes séparent soigneusement les zones de travail, les zones d'habitat, et celles-ci des centres civiques ou des lieux de loisirs. Chacune de ces catégories est à son tour divisée en sous-catégories également classées et ordonnées. Ce classement, inspiré par la recherche de l'efficacité, est complété par l'impératif de l'esthétique qui fait de la ville également un lieu de spectacle.

L'idée d'universalité à la différence du modèle culturaliste, le modèle progressiste privilégie « l'individu type » à côté de la « communauté type », d'où « l'universalité scientifique de l'urbanisme », selon les termes même de « Le Corbusier » qui revendique « le point de vue du vrai ». En effet, avec cette conception, est mise en exergue une vision de l'individu comme type, indépendamment de toutes les contingences et différences de lieux et de temps, et définissable en besoins types scientifiquement déductibles, tout cela par le moyen de la science, de la technique, des mathématiques, la géométrie principalement. Autrement dit, l'analyse rationnelle va permettre la détermination d'un ordre type, susceptible de s'appliquer à n'importe quel groupement humain, en n'importe quel temps, en n'importe quel lieu.

C'est ainsi que des recherches poussées ont été focalisées sur l'habitat, et conduiront « Le Corbusier » à théoriser sa fameuse « cité radieuse », ou unité d'habitation, construite pour abriter le même nombre de familles, offrant les mêmes services collectifs et les mêmes organes. Le logement standard qui en résulte peut prendre la forme d'une maison basse

individuelle ou celle d'un immeuble collectif géant qui correspond mieux à l'idéal d'une société moderne. Cette approche sera adoptée en guise de référence à notre milieu d'étude et de mesure à la réalité existante, notamment pour des alternatives théoriques face aux problèmes qui seront rencontrés. Sur ce s'achève cette présentation théorique, qu'en est-il du terrain de recherche ?

CHAPITRE II : PRESENTATION DU TERRAIN DE RECHERCHE.

II.1. Historique de l'urbanisation d'Antananarivo :

Jadis appelée *Analamanga*, *Antananarivo* fut fondée par le Roi *Andrianjaka* (1610-1630) qui y installa une troupe de mille hommes, d'où l'origine du nom Antananarivo, « La ville des milles » dont il fit sa capitale.

Vers la fin du XVIII^e siècle, le Roi *Andrianampoinimerina* (1787-1810) procéda à l'unification et à l'organisation de son royaume. Il installa également une garnison de mille hommes à Antananarivo. Durant son règne, des grands travaux d'aménagement de la plaine rizicole du *Betsimitatatra* furent entrepris. La ville d'Antananarivo, à l'origine s'est développée sur les hauteurs, la colline du *Rova* et commençait à descendre le long des vallons, puis s'est étendue sur les plaines environnantes. A l'issue de chaque campagne, *Andrianampoinimerina* établit tout autour de la colline des villages satellites qui ont pour mission de constituer une ceinture de sites fortifiés servant d'avant-postes de défense à la cité : *Anosizato*, *Ankadifotsy*, *Anjanahary*, *Andrainarivo*, *Andraisoro*, *Ankadimbahoaka*, *Ambatoroka*, *faliarivo*, *Ambanidia*, *Mananjara*... Du coup, Antananarivo exerce de nouveau sur son espace environnant une influence qui se traduit par des flux de personnes, de production et d'information.

Au XIX^e siècle, pendant le règne d'*Andrianampoinimerina*, la ville a l'aspect d'une grande cité perchée entourée de hameaux, de villages fortifiés. Tous les espaces de la ville haute sont occupés et les accès protégés par sept portes accompagnées de fossés creusés dans les parties les moins escarpées de la colline, « *vavahady* ». C'était au temps d'*Andrianampoinimerina* que l'on interdisait déjà la construction de maison en bois. Sous ce Roi, la ville ne se développa par hasard mais progressa vers les hameaux extérieurs qu'elle englobait peu à peu. Sa population augmentait tellement- 10.000 à 15.000 habitants – qu'Antananarivo, dès 1810, ne craignait plus les attaques et les sept portes perdirent leur fonction. A la fin du XIX^e siècle, l'aspect général de la ville se transforme par l'occupation de nouveaux espaces et la construction de bâtiments de grande dimension. Le paysage urbain se

transforme petit à petit, refaçonne encore davantage par la colonisation. D'ailleurs, quelques centres commencent à se dessiner et de nombreux marchés commencent à s'apparaître.

Au XXe siècle, Antananarivo est devenue une ville semi-rurale. Durant la période coloniale, le caractère rural de la ville se maintient effectivement : le paysage est caractérisé par l'interpénétration de la ville et les campagnes. A la veille du XXe siècle, Antananarivo comptait 50.000 habitants et dépassait les 200.000 au moment de l'indépendance. Ce quadruplement démographique en l'espace d'une soixantaine d'années s'est également accompagné d'une extension de la surface occupée de 35km².

Au XXIe siècle, Antananarivo reste toujours la ville chargée d'histoire et de théâtre de mouvement sociaux. Actuellement, elle est devenue une grande agglomération. La surpopulation et l'insuffisance d'aménagement de territoire sont alors un des grands problèmes de cette agglomération.

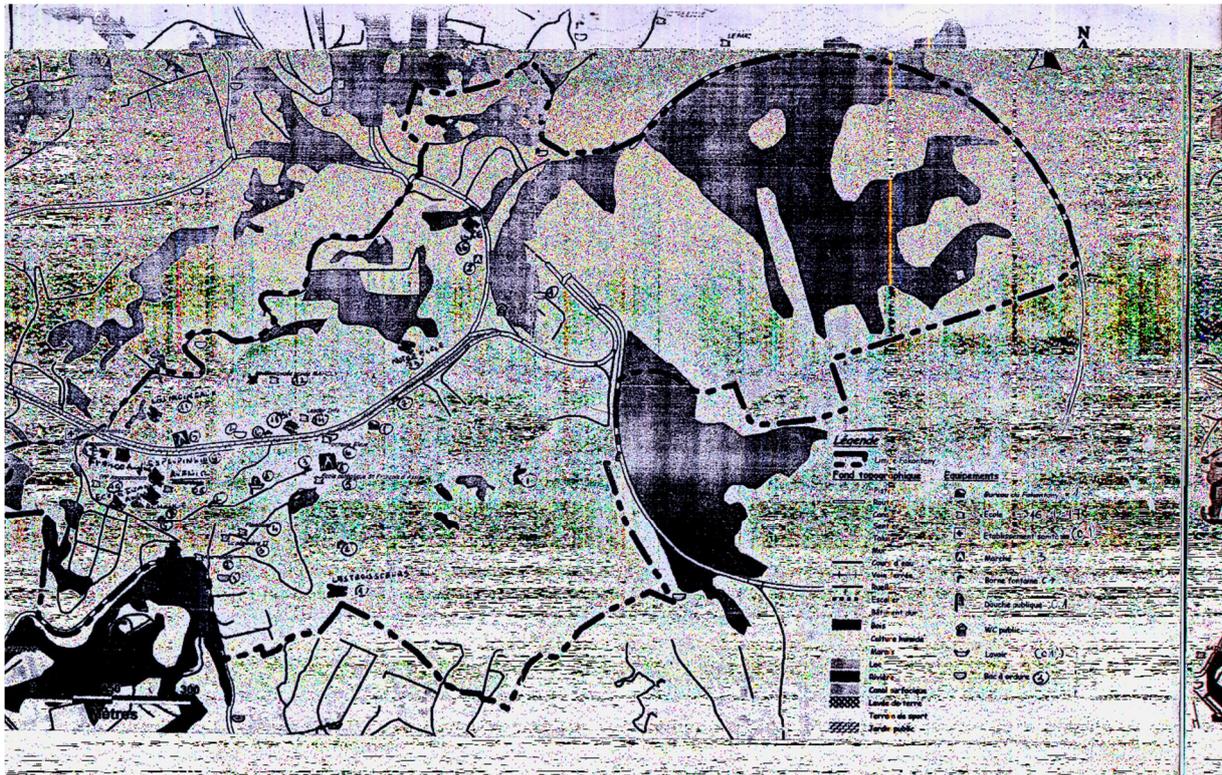
En voici quelques explications :

- Antananarivo a une superficie de 7.870km², elle se distingue par son poids démographique qui compte 2.000.0000 d'habitants, la densité de la population est de 6000 à 23.000 habitants/ km² ;
- Le phénomène de l'exode rural (migration du milieu rural vers le milieu urbain) est la cause principale de cette forte densité. Les jeunes paysans immigrer dans la capitale dans la mesure où elle représente un poids économique et politique assez important par rapport aux autres régions. La recherche d'emploi, l'affectation et les études sont les raisons principales de cette immigration.
- Situation géographique : La CUA se trouve sur les Hautes terres centrales de Madagascar. Elle a une superficie de 7.870 km². Elle est entourée de vastes plaines occupées par des parcelles de rizières au nord, à l'ouest et le long des rives de la rivière *Ikopa*.
- Situation administrative : Antananarivo ville est la capitale administrative, politique, économique et première grande ville de Madagascar. Elle fait partie de la région Imerina centrale ou actuellement de la région *Analamanga*. La CUA est limitée à l'est et au nord par la sous-préfecture d'Antananarivo *Avaradrano*, à l'ouest par la sous-préfecture d'*Ambohitrarimo* et au sud par celle d'Antananarivo *atsimondrano*. Elle est subdivisée en 6 arrondissements et comprend 192 *fokontany*.

II.2. Présentation du terrain d'enquête et de recherche :

Le développement socio-économique de Madagascar commence à l'échelle du *Fokontany*. Le *Fokontany* de *Tsiadana* ne cesse de chercher à préparer son avenir. La politique de la CUA notamment la décentralisation effective favorise cet objectif tant visé par le *Fokontany*. La potentialité de la population de *Tsiadana* va également dans le sens de l'ascension sociale et économique espérée par la commune du 2^e arrondissement et du pays tout entier.

Figure n° 01 : carte géographique du fokontany de Tsiadana :



Source. - Bureau du fokontany de Tsiadana ,2013

II.2.1. bref historique du fokontany de Tsiadana :

Historiquement, le mot « *TSIADANA* » provient de la phrase d'un *Betsileo* venant d'*Imady* qui, à son arrivée avec ses confrères, avait dit : « *Tsy hiadana no nahatongavantsika eto fa hiasa* ».

Une autre version dit que ce mot « *TSIADANA* » est issu des imprécations proférées par deux mendiants venant d'*Andramasina*. Ces derniers avaient demandé de l'eau à boire aux *Betsileo*, or, ces derniers ont refusé. Les mendiants, mécontents, ont alors déclaré : « *raha rano aby no angatahinay ka tsy azo, tsy hiadana na oviana ity tanàna ity* », c'est-à-dire, si une simple demande d'eau nous est refusée, jamais ce village ne connaîtra la paix.

II.2.2.description géographique :

a- Localisation :

Situé à 4 km du centre ville d'Antananarivo et au bord de la route de l'Université d'Ankatso, le *Fokontany de Tsiadana* fait partie de la circonscription du deuxième arrondissement de la Commune Urbaine d'Antananarivo. Il s'étend sur une superficie de 65 ha et compte près de 13 200 habitants, soit une densité de la population égale à 203,8 habitants / km².

b- Délimitation géographique :

La délimitation géographique du *Fokontany* se définit comme suit :

- Au Nord : *le Fokontany d'Antsahameva*,
- Au Sud : *le Fokontany d'Ambatoroka*,
- A l'Est : *le Fokontany d'Ambolokandrina*,
- A l'Ouest : *le Fokontany d'Ampasanimalo*.

Ce *Fokontany de Tsiadana* est composé de quatre (4) secteurs qui se trouvent plus ou moins proches du bureau. Ainsi, chaque secteur est subdivisé en sous- secteurs :

- Secteur I : *Ambaniavaratra* qui englobe trois sous- secteurs,
- Secteur II : *Tsiadana* centre qui est subdivisé en trois sous- secteurs,
- Secteur III : *Ambaniatsimo* qui est divisé en trois sous- secteurs,
- Secteur IV : il y a 2 secteurs pour *Ambohidempona*.

II.2.3.conditions socio- économiques :

a- Caractéristiques de la population :

L'effectif de la population *de Tsiadana*, est estimé à 13 278 habitants (chiffre obtenu après l'investigation effectuée début Mai 2012 et cette année 2013) avec un taux de croissance de 2,8%. Cette croissance de la population est due, d'une part, à la forte croissance du taux de natalité et d'autre part au mouvement de la population (migration). Actuellement, la population du *Fokontany Tsiadana* compte 1880 ménages avec un nombre moyen de 6 personnes par ménage.

Tableau n° 02 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe:

Sexe : MASCULIN								
AGE	[0 à 10]	[11 à 17]	[18 à 30]	[31 à 40]	[41 à 50]	[51 à 60]	[61 à [S.TOTAL
Nombre	1639	1697	1141	767	613	447	154	6506
%	25,2	26,8	17,53	11,74	9,37	6,87	2,31	100
Sexe : FEMININ								
AGE	[0 à 10]	[11 à 17]	[18 à 30]	[31 à 40]	[41 à 50]	[51 à 60]	[61 à [S.TOTAL
Nombre	1498	1955	1321	708	598	447	245	6 772
%	22,12	28,88	19,51	10,44	8,84	6,6	3,61	100
TOTAL :								13 278

Source. - Bureau du Fokontany, 2013

Habitants déménageant : 114 (2013), Nouveaux recensés : 244 (2013).

Nombre électeurs : 6 251

Remarque : La population est formée en majorité par des immigrants venant de la région de *Betsileo, d'Androy, de Menabe, et d'Ankaratra, Vakiniadiana.*

Selon les tableaux ci-dessus, la tranche d'âge des jeunes de moins de 18 ans recouvre environ 52,58 % de la population. Pour les moins de 40 ans, celle-ci est à 28,06% et 16,24 % de la population sont âgés de 40 à 60 ans. Les personnes âgées de plus de 60 ans sont minoritaires, elles représentent 3,5 % de la population totale de *Tsiadana*. On a recensé 178 ménages plus défavorisés dont 312 enfants ne sont pas scolarisés, 21 personnes handicapées et 378 personnes plus âgées.

Concernant la classification par sexe, la population est composée de 51% de femmes et de 49 % d'hommes avec un rapport de masculinité de 93 hommes sur 100 femmes. Le nombre quasi-égal des femmes et des hommes traduit une population en équilibre.

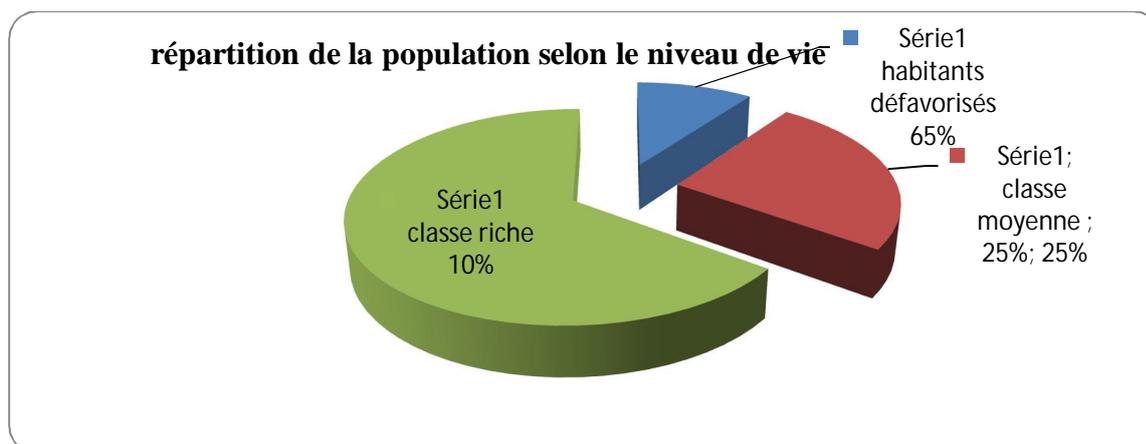
La population est particulièrement jeune. Cette jeunesse de la population est un grand atout pour *le Fokontany* car elle traduit une grande disponibilité de la force de production.

Les tableaux ci-dessus démontrent que l'espérance de vie des habitants est faible. La précarité des conditions d'existence de la grande majorité de la population est constatée.

Au niveau de la commune du deuxième arrondissement, *le Fokontany de Tsiadana* se trouve à la troisième place, après *le Fokontany d'Ambohipo* et celui *d'Ankatso* selon le nombre de sa population

Selon la classification de la population suivant leur niveau de vie, 65 % des habitants sont défavorisés avec des conditions de vie défavorables, 25 % sont de classe moyenne, 10 % sont classés « riches ».

Graphe : n° 01 : répartition de la population selon le niveau de vie



Source. – Bureau du fokontany, 2013.

Tableau n° 03 : Tableau récapitulatif des étrangers selon leur Nationalité :

Comorienne	67	Américaine	04	Italienne	02
Française	30	Allemande	02	Syrienne	01
Britannique	03	Mauricienne	04	Chinoise	02
Camerounaise	01	TOTAL : 124			

Source. - Bureau du Fokontany, 2013.

Tableau n° 04 : Sociétés et Entreprises :

NOM DES SOCIETES ET ENTREPRISES	ADRESSE
PROCETA	VA 46
Espace Dera	VA 5B
RDT	VA 5B
Innova Immobilier	VA 5B
Tranombarotra SOA	VA 32 KE
Société Ecocert	VA 45
ELF Madagascar Espace Immeuble	VA 5B
Référence MG	VA 46
L&T grossiste boisson	
IBSC International Business Support	VA 46
Groupement Semis Center Directe Madagascar (CSDM)	VA 26Y

PACO	
Orange Madagascar	
CLT	
Expresse	
Garage FENOSOA	
Garage GONZAGUE	
Garage NDRIANA	
Entreprise RABEMANANJARA	
Garage RAHERY	
BIT Formation	

Source. -Bureau du fokontany, 2013.

b- Activités de la population :

On voit une dominance des activités commerçantes et informelles au niveau de ce *Fokontany*. Certains jeunes travaillent dans les zones franches. Mais à cause de la crise politique actuelle, le nombre des chômeurs a augmenté progressivement en raison de la fermeture de plusieurs usines. D'autres ont choisi de poursuivre leurs études supérieures à l'Université d'Antananarivo, se situant dans le *Fokontany*. Ces derniers proviennent surtout des différentes régions de Madagascar.

Une politique de réduction de chômage est menée. Prenons l'exemple de la construction d'un appartement à *Ambohidempona*, le projet « *lalankely* ». Ces constructions ont accueilli différentes activités rémunératrices de revenu pour les habitants. Malgré toutes ces activités, le chômage est encore présent dans notre *Fokontany*.

II.2.4.les infrastructures :

a- Sanitaire :

Onze (11) bornes fontaines sont réparties dans différents secteurs du *Fokontany de Tsiadana* :

- Quatre (4) se trouvent dans le secteur *d'Ambaniavaratra*,
- Quatre (4) dans le secteur de *Tsiadana Centre*,
- Deux (2) dans le secteur *d'Ambohidempona*,
- Un (1) dans le secteur *Ambaniantσιμο*.

Ci-dessous le tableau récapitulatif de la localisation de ces bornes fontaines :

Tableau n° 05 : localisation des bornes fontaines dans le fokontany

Secteur	AMBANIAVARATRA	TSIADANA CENTRE	AMBOHODEMPONA	AMBANIANTSIMO
Effectif	5	4	1	1

Source. - fokontany de Tsiadana, 2013.

Tableau n° 06 : Bornes Fontaines / Douche publique / Bacs à ordures / Associations des Usagers :

Bornes Fontaines / Nom / Association des Usagers	Classification	Année
Tanamasoandro	AR	1960
Fivoarana	BE	1960
Ranovelona	BE	1960
Iray sy Valo	BE	2006
Ezaka fanamby	AR	2006
Loharanosoa	BE	1996
Taratra	BE	2006
Mitsinjsoa	NP	2010
Tanjona	NP	2010
Fandrooana	NP	2010
Avotra	NP	2010
Mimozah	NP	2010
Lavoir / Nom / Association des Usagers	Classification	Année
Madio Tsiadana	BE	1980
Loharanombato	NP	2011
Douche Publique /nom /Association des Usagers	Classification	Année
Madio Tsiadana	Moyen état	1980
WC et Douche publique	Classification	Année
Région Ile de France	NP	2010
Bacs à ordures	06	
Aroft RF2 en partenariat avec la CUA et l'ONG ENDA-OI 35 Bacs ordure Intermédiaire / 4 Brouettes	NP	2011

Source. - fokontany de Tsiadana ,2013.

AR : A réhabiliter

BE : En Bon état

NP : Nouveau projet

Dans les trois dernières années, 05 nouvelles bornes Fontaines et un lavoir public ont été construits par la Commune Urbaine d'Antananarivo en partenariat avec l'ONG Care International (voir le tableau ci-dessus) à l'initiative du *Fokontany*. Ce qui est loin encore d'être suffisant pour une population de 13 000 habitants avec une superficie de 65 HA. Dans certains quartiers, comme *Ambohidempona et Ambaniatsimo*, la population devrait encore faire la queue pendant un temps qui peut aller de quelques minutes à plusieurs heures, elle fait face aussi à des problèmes de débordement et d'insuffisance d'eau à cause de la faible pression de l'eau de la JIRAMA.

Un bloc sanitaire se situe au terminus des *Taxi-be* à *Ankatso*. Ceci est encore en bon état, il était construit l'année précédente. Mais cela est encore insuffisant pour une population aussi nombreuse.

b - Santé :

Un Centre de Santé de Base (CSB II) est au service de la population. Les organismes de santé, les sages-femmes et les agents communautaires animateurs du quartier travaillent ensemble pour lutter contre l'insalubrité et les maladies facilement transmissibles comme le paludisme, les maladies diarrhéiques et la grippe surtout au cours de la période de la grippe H1N1 de l'année précédente.

Nouveaux nés présentant une insuffisance pondérale à la naissance : **27 %**

Taux de couverture en vitamine A des enfants de 6-59 Mois : **102%**

Taux de couverture vaccinale : situation du couple mère /enfant : **25%**

Situation nutritionnelle : - Malnutrition : taux de retard de croissance pondérale (PT) - Taux d'insuffisance pondérale (PT) : **37%**

Taux d'accès aux centre de santé : accès physique et financier : **20 %**

Nombre annuel de naissances : **98**

Nombre annuel de décès : **53**

Nombre annuel de décès des moins de 5 ans : **12**

c- Ressources socio- culturelles :

Il existe treize (13) établissements privés, un (1) établissement public et 02 nouvelles associations de garderie d'enfant dans le *Fokontany*.

Malgré l'existence de ce grand nombre d'établissements, la plupart des jeunes filles n'arrivent pas à terminer leurs études en classe secondaire car elles se marient très tôt (à partir de l'âge

de 15ans) surtout dans les familles vulnérables. De plus, la population du *Fokontany* a en majorité un niveau de vie très bas, d'où les parents n'arrivent plus à financer les études de leurs enfants faute de moyens matériels et financiers. Donc, les enfants sont obligés d'arrêter leurs études à la classe secondaire.

Tableau n° 07 : liste des établissements scolaires existants à Tsiadana

Nom de l'Etablissement	Nombre d'élèves	Nombre Salles.de classe	Nombre d'enseignants	Nombre de bâtiments	Adresse
Université d'Antananarivo					
EPP	407	04	10	01	
Les Trois Sœurs	46	04	03	01	VA37P
Lycée Maholy	90	07	29	01	VA54Bis
Notre Ecole	221	11	29	01	VA33CSbis
L'Avenir	65	08	10	01	VA11
La Pépinière	348	12	20	01	VA20Bis
Ecole Saint François d'Assise	450	14	30	02	
Ecole Franco-Anglaise	41	05	05	1	
Tananarive Business School ('enseignement supérieur)	120	06	05	01	VA5ter
Archange	140	07	12	01	
Ages Tendres	150	09	20	01	VA20BB
ONG MANDA	150	05	06	03	VA13Bis
Les poupins	74	08	11	01	VA5BisG
Les Moineaux	125	06	08	02	VA2NEBis
Ecole Privée Flambeau	106	08	08	02	VA26N
Ecole La Fontaine Bleue	210	08	13	01	VA33AF
Akany Haritiana	44	02	02	01	VA 33 FE
Association garderie	24	02	02	01	VA 2 k

Source. - bureau du Fokontany, 2013.

d-Religion :

Concernant les églises qui s'installent dans le *Fokontany*, celles-ci ne comptent que quatre(4) dont l'une d'entre elle est l'église catholique qui se situe à *Tsiadana* Centre et les autres, Témoin de Jéhovah et Adventiste se trouvent dans le même secteur encore, et l'année 2010 le FPTM près du terminus 119.

La majorité de la population est chrétienne. Selon la statistique, la majorité de la population est catholique. Les autres chrétiens sont des protestants et rejoignent leurs églises hors du *Fokontany*. Cette année-ci, plusieurs ressortissants comoriens sont venus s'installer dans le *Fokontany*, en majorité islamiques dont la plupart sont des étudiants.

Tableau n 08 : les confessions existantes à Tsiadana

Eglise	Croyance	Nombre de fidèles recensés	Capacité d'accueil
FFKM	EKAR Saint François d'Assise	3 107	1 300
Autres	Adventiste	200	
	Témoin de Jéhovah	540	380
	FPTM	100	200

Source. - Bureau du fokontany ,2013.

En guise de conclusion dédiée à cette première partie, on peut dire que la genèse de l'espace urbain découle en premier lieu de l'urbanisme, associé à l'aménagement du territoire partant des politiques du pouvoir public pour aménager la ville et ses quartiers. A l'instar de la commune urbaine *d'Antananarivo* et notre quartier d'étude, entre autres, les approches utilisées pour étudier l'espace urbain, le structuralisme et le fonctionnalisme sont adoptés ; néanmoins, l'approche morphologique permettra d'étudier les formes matérielles et sociales afin de saisir l'influence du milieu sur la conscience individuelle. L'approche wébérienne permettra de dire que la ville ou l'espace urbain est le lieu où le capitalisme a vu le jour. Pour l'approche structuralo- marxiste et l'étude de l'espace, les tenants de cette approche précisent que la ville est le lieu de réalisation des politiques étatiques. La présentation du terrain de recherche se résumera à la diachronie sur l'urbanisation de la ville d'Antananarivo allant du règne *d'Andrianampoinimerina* en passant par la colonisation, socle de l'urbanisme à Madagascar vers la constitution de la commune urbaine d'Antananarivo caractérisée par le centre urbain et ses quartiers. Le quartier de *Tsiadana* constitue notre cadre de recherche qui répond aux caractéristiques de l'espace urbain par ses infrastructures, sa démographie et la

population. Par rapport à notre objet d'étude, cet espace urbain permettra-t-il d'accueillir la population urbaine des 50 années à venir en se focalisant sur l'évolution démographique actuelle et ses facteurs ?

**DEUXIEME PARTIE:
L'ESPACE URBAIN ET SES
CARACTERISTIQUES**

Grawitz (1972) affirme que « les résultats d'une recherche ne peuvent être qu'hypothétiques, il nécessite une vérification par les moyens scientifiques ». Ainsi pour cette deuxième partie nous allons exposer les résultats des recherches sur l'espace urbain.

PARTIE II : L'ESPACE URBAIN ET SES CARACTERISTIQUES

Afin de déterminer des résultats plausibles à travers les recherches, il est nécessaire d'adopter des analyses scientifiques dont la méthode qualitative et quantitative.

Chapitre III : Cadre formel de l'aménagement territorial et réalité social

Dans ce chapitre, nous mettrons en exergue les pratiques formelles liées à l'aménagement territorial. L'aménagement territorial stipule de ce fait le respect des normes si l'on veut parler d'urbanisme. Nous allons dans cette optique mettre en avant les différents types de démarche à suivre lors de l'élaboration et de la mise en œuvre même des différents plans d'urbanisme.

III.1. Les plans d'urbanisme :

Ce plan désigne, en règle générale, les secteurs affectés à la construction groupée. Choisir parmi ces secteurs celui ou ceux qu'il y a lieu d'urbaniser par priorité dépend notamment de la facilité des accès, du coût des équipements collectifs nécessaires à l'intérieur de la zone ou des renforcements ou créations nécessaires à l'extérieur pour la desservir, de la facilité de ses relations avec les lieux de travail ou les centres d'affaires existants ou en voie de création.

III.1.1. Le plan directeur :

C'est une prévision à long terme sur les formes et les étapes du développement et de la modernisation du territoire concerné : ville, agglomération ou même petite région. Il exprime le parti d'urbanisme adopté, compte tenu des fonctions qui s'exerceront sur le territoire considéré, des possibilités physique et économique d'accueil du site et du peuplement escompté.

- Il définit le zonage directeur, c'est-à-dire la répartition des zones suivant leur affectation aux diverses fonctions (zones d'habitation, zones industrielles, centre d'affaires, centres universitaires, espace libre, etc.) ; les densités d'occupation et les formes de cette occupation, notamment la proportion des surfaces construites par rapport aux surfaces libres ;
- Il fixe le réseau de circulation rapide pénétrante supportant un trafic important, voies de grandes liaisons entre les zones ou entre les quartiers ou avec le réseau routier extérieur ;
- Il indique l'ossature et les ouvrages généraux des réseaux d'eau et d'assainissement.

Il détermine en quelque sorte le grand maillage des secteurs à étudier et s'exprime généralement à petite échelle (1/10.000).

III.1.2. Le plan de détail :

Il complète les plans directeurs dans les secteurs concernant les mouvements de construction, l'implantation de nouveaux équipements collectifs ou l'amélioration de l'équipement, la mise en valeur ou la protection d'un site ou d'un monument

➤ Le plan de détail indique :

- la configuration du ou des quartiers à organiser dans le secteur avec l'indication des densités de population souhaitable ;
- les emplacements préférentiels pour les centres commerciaux avec l'indication de l'ordre de grandeur des longueurs de façades commerciales à réserver en fonction des densités de population retenues ;
- le schéma des circulations générales à développer ou à créer, ainsi que la localisation de principe de parking et l'ordre de grandeur de leur surface ;
- le schéma de répartition des services publics et notamment des installations scolaires, des installations sportives et culturelles ;
- l'indication de l'ossature et des ouvrages des réseaux d'eau et des assainissements des quartiers à créer.

III.2. le permis de construire :

- Conformément à l'article 2 de l'ordonnance n° 62.115 du 1er octobre 1962 du code de l'urbanisme et de l'habitat, quiconque désire entreprendre une construction dans une agglomération de plus de 2.000 habitants ou désignée par décret, doit, au préalable, obtenir un permis de construire. Cette obligation s'impose aux services publics et concessionnaires de services publics, comme aux personnes privées. Le même permis est exigé pour les clôtures, les modifications extérieures, apportées aux constructions existantes, les reprises et réparations des gros œuvres, les surélévations, ainsi que pour les travaux entraînant modification de la distribution intérieure des bâtiments et des sanitaires.

- Le permis de construire est délivré, au nom de l'Etat par le maire, après avis conforme du représentant du service de l'architecture de l'urbanisme et de l'habitat habilité à cet effet dans les formes, conditions et délais déterminés.

Il est attribué aux nouvelles constructions, extension, surélévation, modification de la partie extérieure, remblai ou déblai.

A titre indicatif: ces données sont de type formel, et dont, leurs présentations font office d'information dans cette partie.

* Documents à déposer pour la constitution d'un permis de construire :

- 1 plan officiel du terrain avec coordonnées LABORDE ;
- 1 certificat de situation juridique ;
- 1 autorisation d'alignement avec prescription d'urbanisme.

➡ Etapes préalables :

- 1 fiche technique dûment remplie et signée ;
- 1 photocopie de la carte d'identité nationale ;
- Photos du terrain et de ses alentours ;
- Jeu de plans (- plan d'implantation avec les assainissements- plan des fondations- vues en plan- façade- coupes- toiture- plan détaillé du puisard et fosse septique- plan détaillé du mur de soutènement – profil en long et en travers pour les terrains accidentés) ;
- 2 enveloppes timbrées avec adresse.

A déposer au guichet unique 1^{er} étage, porte 36 Hôtel de ville

Tableau n 09 : Tableau des Services d'Attribution :

Nom des dossiers	Sources	Nombre	Remarques
Plan officiel du terrain avec coordonnées LABORDE	Service topographique Anosy	1	
Certificat de Situation juridique	Services des domaines Anosy	1	Moins de 3 mois
Autorisation d'alignement avec prescription d'urbanisme	Guichet unique CUA puis SRAT Ambatomena	1	
Fiche technique	Guichet unique CUA	1	Remplie et signé
Photocopie certifiée de la CIN	Demandeur	1	
Enveloppes timbrées avec adresse	Demandeur		
Jeu de plans du projet	Demandeur		

Source : Service Régionale de l'Aménagement du territoire (SRAT) ,2013.

CUA : commune urbaine d'Antananarivo

CIN : carte d'identité nationale

SRAT : service régional de l'aménagement du territoire

* Etapes à la constitution des dossiers :

- 1) Constituer les dossiers de demande d'autorisation d'alignement :
 - 2 plans officiels du terrain avec coordonnées LABORDE ;
 - 2 certificats de situation juridique ;
 - 1 photocopie certifiée « copie conforme » de la CIN ;
 - 2 enveloppes timbrées avec adresse ;
 - formulaire dûment remplie et signée.
- 2) Déposer le dossier à l'Hôtel de ville, guichet unique de la CUA
- 3) Après paiement des droits de voirie, retirer les documents suivant au G.U de la CUA :
 - 1 plan officiel du terrain avec coordonnées LABORDE ;
 - 1 certificat de situation juridique ;
 - 1 demande de prescription ;
 - l'autorisation d'alignement ;
 - croquis d'alignement.
- 4) Déposer le dossier au service régional de l'aménagement du territoire (SRAT) *Ambatomena*.
- 5) Récupérer l'autorisation d'alignement avec les prescriptions d'urbanisme (au dos) au SRAT.

III.3. Les règles de l'urbanisme :

Des directives territoriales d'aménagement peuvent fixer, sur certaines parties du territoire, les orientations fondamentales de l'Etat en matière d'aménagement et d'équilibre entre les perspectives de développement, de protection et de mise en valeur des territoires. Elles fixent les principaux objectifs de l'Etat en matière de localisation des grandes infrastructures de transport et des grands équipements, ainsi qu'en matière de préservation des espaces naturels, des sites et des paysages. Ces règles sont constituées par le code de l'urbanisme et de l'habitat incluant les pratiques et conventions. Pour Madagascar ces règles sont fixées par le Décret n°63-192 du 27 mars 1963 modifié par le Décret n°69-335 du 29 juillet 1969.

En effet, l'exposition de ces données formelles est incontournable par rapport à notre axe de recherche, du fait qu'ils régissent l'espace urbain ; en conséquence, ils déterminent sa

qualité, du fait que ces normes existent et sont à appliquer, à mettre en place, à améliorer. Bref, on ne peut pas et on ne doit pas aménager, bâtir n'importe quoi, n'importe où.

III.4. Des lieux apparents de contact socio-spatial du quartier.

III.4.1. Les lieux communs de sociabilité :

Comme dans nombreuses villes, le quartier de notre étude fonctionne comme une entité spatiale au sein de laquelle s'exercent d'intenses relations de sociabilité. Il existe un certain nombre de lieux identifiés, qui tissent des liens sociaux intenses, à l'instar des bornes – fontaine, du lavoir, des douches – WC publics, mais aussi des lieux de cultes.

C'est tout d'abord les installations liées à l'eau, borne-fontaine et lavoir, qui constituent les lieux de sociabilité les plus visibles. Très tôt le matin et jusque tard le soir, où se mêlent femmes, enfants, rémunérés pour le port de seaux d'eau, mais aussi des hommes. Ces installations attirent les usagers qui peuvent par ailleurs disposer d'une autre source d'approvisionnement, mais payante. La borne-fontaine semble bien incarner une sociabilité vivante du quartier. Il en va de même pour le lavoir public, occupé exclusivement par des femmes, les lavandières, mais qui dégage la même impression d'intenses interactions sociales.

Les commerces de quartier constituent également des lieux fréquentés tout au long de la journée. Les marchés, tout d'abord, sont animés dès l'aube. Fournissant exclusivement tous les produits maraîchers, ils sont fréquentés par tous les riverains. En effet, quel que soit le niveau social du quartier, tous les ménages sans exception s'y approvisionnent. Des liens se tissent avec les marchands, des discussions se nouent, à propos de la vie et des problèmes y afférents.

Les épiceries constituent un autre haut lieu de la sociabilité de quartier. Leur densité, extrêmement importante, s'explique bien sûr par leur rôle d'approvisionnement en produits d'alimentation générale, d'où l'existence des enseignes du type « épicerie – bar » ou « épi – gargote » présentes dans tous le quartier. On s'y retrouve pour des achats, pour la consommation, ainsi, les épiceries constituent donc un point d'échange et de transaction de la vie du quartier.

Les ateliers d'artisans et les gargotes constituent également des lieux très fréquentés. Les premiers sont indispensables, car c'est le lieu où tout se répare et se récupère et où l'on achète de préférence des produits d'occasion : cordonniers, tailleurs, menuisiers, petits mécaniciens, soudeurs, qui sont ainsi des métiers très présents dans tout le quartier. Quant aux gargotes, la population y a recours à tout moment de la journée pour les repas à l'extérieur de la maison, dont la majorité des clients sont les travailleurs et surtout les étudiants de l'université pour notre quartier d'étude.

Entre autres, les lieux de culte constituent un dernier exemple de lieu de forte sociabilité dans le quartier. En effet, les pratiques religieuses sont très importantes pour les gens, et apparaissent comme une incarnation parfaite du rôle du quartier dans la pratique active de liens sociaux. Bref, l'existence de ces infrastructures et aménagement urbain qui façonnent le paysage urbain semble favoriser les liens sociaux par la rencontre mais par rapport à la situation citadine, ces liens se produisent exclusivement en dehors des ménages. Le cercle familial est réservé aux liens intimes. A l'exception des visites de courtoisie à l'instar des « *Famangiana* » à l'occasion d'un décès où la communauté du quartier présente ses condoléances à la famille.

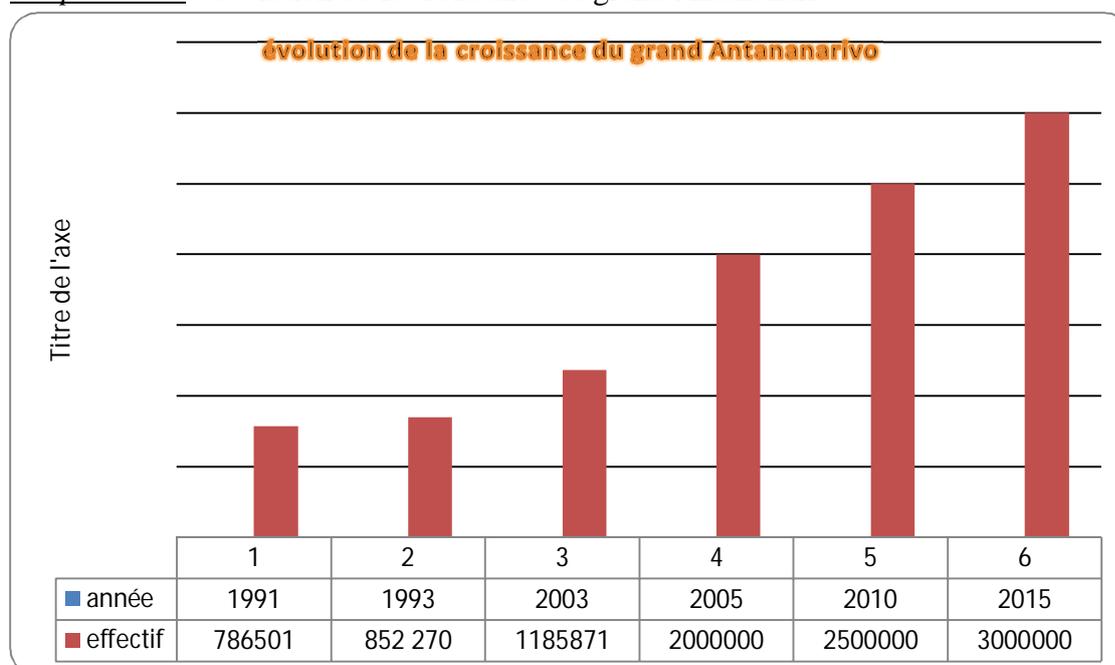
Par rapport aux obligations sociales internes au quartier, ce dernier est un lieu d'interactions denses, auxquelles il est très difficile d'échapper mais constitue aussi la qualité de cet espace urbain.

CHAPITRE IV : CORRÉLATION ENTRE INFRASTRUCTURE EXISTANTE, VECU DE LA POPULATION ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE

Dans ce chapitre, nous allons étudier les opinions de la population face aux infrastructures déjà existantes au sein du quartier de *Tsiadana*

IV.1. Evolution de la population urbaine.

Graphe n° 02 : évolution de la croissance du grand Antananarivo



Source : Commune Urbaine d'Antananarivo, 2013.

A partir de ce tableau, nous pouvons voir l'évolution de la population urbaine, notamment celle de la **CUA**. L'analyse de cet effectif va de l'année 1991 à 2015 (par projection), dont l'effectif actuel de la population, c'est-à-dire l'année 2013, se situe entre 2.500.000 et 3.000.000 d'habitants. En effet cette population urbaine connaît un accroissement considérable qui avoisine 4,8% / an et un nombre de migrants qui s'élève à 150.000 habitants /an, selon toujours la BDA/CUA.

Toujours d'après les analyses, cet accroissement provient en premier lieu de l'exode rural en fonction des objectifs de l'individu, d'abord la recherche d'une vie plus prospère en milieu urbain. En outre, le travail et à l'étude constituent aussi la cause de cette évolution par rapport aux affectations et l'entrée à l'université. Entre autres, l'existence des services administratifs qui sont centralisés au sein de la ville provoque aussi cet accroissement démographique, du fait que les individus s'installent en ville pour pouvoir achever les affaires qu'ils entretiennent au niveau de ces services et s'implantent à des durées indéterminées.

Ainsi, de multiples facteurs génèrent cette urbanisation qui nécessite aussi la vision par rapport à la capacité d'accueil, les infrastructures et les aménagements urbains.

IV.2. Résultats d'enquêtes et position de la population face aux enjeux de la dynamique urbaine

Dans ce sous-chapitre, nous allons principalement nous focaliser sur la présentation globale de nos enquêtés ainsi qu'aux visions de la population, quant aux infrastructures existantes au sein du quartier de *Tsiadana*.

IV.2.1 Présentation globale de nos enquêtés :

Tableau n°9 : sexe et niveau d'étude

niveau d'étude	sexe	Non réponse	Masculin	Feminin	TOTAL
Non réponse		1	0	0	1
Primaire		0	0	0	0
collège		0	1	4	5
secondaire		0	3	4	7
titulaire du BACC		0	10	3	13
BACC et plus		0	6	3	9
TOTAL		1	20	14	35

Source : enquête personnelle/2013.

Dans ce tableau, nous avons corrélé les variables niveau d'études et sexe des 35 individus enquêtés afin de déterminer leur cursus en fonction du genre.

Ainsi, les individus de sexe masculin ayant un niveau d'études (titulaire du BACC) détiennent un effectif majoritaire de 50%. Seulement 01 individu sur les 20 enquêtés a terminé ses études au collège, 03 individus au secondaire et 06 individus de sexe masculin au niveau universitaire.

Pour le genre féminin, sur les 14 individus, 04 d'entre eux ont terminé leurs études au collège et au niveau secondaire. Entre autres, 03 d'entre eux ont le BACC et 03 ont le BACC et plus. Le genre masculin détient donc un cursus scolaire et niveau d'études élevé par rapport au sexe féminin parmi ces 35 individus, enquêtés, ce qui marque encore l'inégalité du genre même en milieu urbain.

Tableau n°10 : Age des enquêtés

AGE	EFFECTIF	FREQUENCE
[15,20[4	11%
[20,25[18	51%
[25,30[8	22%
[30, et plus [5	14%
TOTAUX	35	100%

Source : enquête personnelle/2013.

A partir de ce tableau, nous pouvons voir que parmi les 35 individus enquêtés, les individus ayant un âge compris entre [20,25[est majoritaire avec un effectif de 18 individus et une fréquence de 51%. Les individus ayant un âge compris entre [15,20[est minoritaire avec un effectif de 4 individus et une fréquence de 11%. Les individus compris entre [25,30[est au nombre de 08 et celui de l'âge compris entre [30, et plus [est 05 individus pour une fréquence de 14%. En effet, par rapport aux analyses, la population urbaine est marquée par une population jeune à 80%, dont les facteurs résident autour de l'exode rural pour la quête de travail, des études surtout pour ce quartier marqué par la présence de l'université et de divers sites d'activité qui en découle. En principe, l'âge moyen de cette population d'enquête est donc entre [20,25[, tranche d'âge appartenant à la population active.

IV.2.2. Catégorisation des enquêtés selon le lieu de résidence et le lieu d'activité :

Tableau n°11 : lieu d'activité et résidence

lieu d'activité	Non réponse	au sein d u quartier de Tsiadana	à proximité du quartier de Tsiadana	à l'extérieur du quartier de Tsiadana	TOTAL
lieu de résidence					
Non réponse	1	0	0	0	1
Propriétaire	1	4	2	7	14
locataire	2	8	6	4	20
TOTAL	4	12	8	11	35

Source : enquête personnelle/2013.

A partir de ce tableau, on peut observer que la majorité des habitants enquêtés travaillent au sein du quartier et sont tous locataires de leur domicile, évalués au nombre de 08 individus. En outre, 07 individus enquêtés travaillent à l'extérieur du quartier et sont propriétaires de

leur domicile. Entre autres, 06 individus enquêtés travaillent à l'extérieur du quartier et locataires. En général, sur ces 35 individus enquêtés, les 12 habitent au sein du quartier et sont locataires, ce qui montre l'origine migratoire de la population et marque l'accroissement démographique de la population de cet espace urbain pour motif de travail.

Dans cette étude, le fait que les individus travaillant à l'extérieur du quartier et propriétaires de leur logement évoquent l'intérêt premier du domicile par rapport à l'activité, mettant en second plan la mobilité.

Tableau n° 12 : Type d'habitation et infrastructure sanitaire

Infrastructure sanitaire privée Type de maison	Non réponse	Oui	Non	Total
Non réponse	1	0	0	1
En dur	0	21	11	32
En bois	0	0	2	2
précaire	0	0	0	0
Total	1	21	13	35

Source : enquête personnelle/2013.

Concernant les caractéristiques de l'habitation et l'infrastructure sanitaire, sur les 35 individus enquêtés, 21 habitent dans une maison en dur et disposent d'infrastructures sanitaires privées à leur domicile. 11 individus logent dans une maison en dur mais ne bénéficient pas d'infrastructures sanitaires, 02 autres individus vivent dans une maison en bois et n'ont pas d'infrastructure sanitaire.

Par rapport à cela, les individus qui ont des infrastructures sanitaires n'empruntent pas en général les infrastructures sanitaires publiques, par contre ceux qui n'en possèdent pas empruntent ces derniers. Ainsi, le volet suivant déterminera la perception de la population sur ces infrastructures publiques.

IV.2.3.Opinions de la population sur les aménagements territoriaux et l'urbanisme.

Ce sous-chapitre est essentiel pour l'étude du quartier à travers les opinions de la population.

Tableau n°13 : les infrastructures sanitaires.

Utilisation sanitaire publique	Effectif	Fréquence
Non réponse	13	37,1%
oui	15	42,9%
Non	7	20%
Total	35	100%

Source : enquête personnelle/2013.

Ce tableau nous montre les résultats sur les enquêtes concernant l'utilisation des infrastructures sanitaires publiques. Par rapport aux 35 individus enquêtés, 15 d'entre eux utilisent ces infrastructures, 13 ne les empruntent pas. 07 individus enquêtés ont répondu pour l'utilisation d'autre moyen sanitaire non mentionnée. En effet ces analyses détermineront les pistes de solution sur l'efficacité et la pertinence de ces infrastructures par rapport aux besoins de la population.

Tableau n°14 : Niveau de satisfaction sur les aménagements existants

Satisfaction sur les aménagements	Effectif	Fréquence
Non réponse	1	2,9%
Oui	6	17,1%
Non	28	80%
Total	35	100%

Source : enquête personnelle/2013.

Sur ce tableau, on observera les réponses des individus enquêtés sur la satisfaction par rapport aux aménagements existant, dont les infrastructures sanitaires, la voirie, les établissements scolaires, les infrastructures liées à la santé, la sécurité au niveau du quartier et l'éclairage public. En effet, sur les 35 individus enquêtés, 28 ont répondu NON pour la satisfaction pour une fréquence de 80% et 06 autres ont répondu OUI avec un pourcentage de 17.1.

Tableau n°15 : Niveau de satisfaction sur les infrastructures scolaires

Infrastructures scolaires	Effectif	Fréquence
Non réponse	6	17,1%
Oui	7	20%
Non	22	62,9%
Total	35	100%

Source : enquête personnelle/2013.

Ce tableau fait apparaître les niveaux de satisfaction par rapport à l'infrastructure scolaire publique au sein du quartier. Sur les 35 individus enquêtés, 62.9% des individus enquêtés trouvent que les infrastructures scolaires publiques ne sont pas satisfaisantes et 20% des individus en ont été satisfait. 17.1% n'ont pas répondu.

En outre, l'effectif des infrastructures scolaires privées est majoritaire et elles sont mieux aménagées que l'infrastructure scolaire publique qui ne compte qu'une école primaire publique pour tous les enfants scolarisables au sein du quartier sans parler de l'Université qui se situe dans ce dernier. L'effectif des écoles privées recensé par le *fokontany* est au nombre de 17 et elles sont fréquentées par une certaine classe par rapport aux écoles publiques.

Tableau n°16 : Niveau de satisfaction sur la sécurité

Sécurité	Effectif	Fréquence
Non réponse	1	2,9%
Satisfait	1	2,9%
Insatisfait	26	74,3%
Inexistant	7	20%
Total	35	100%

Source : enquête personnelle/2013.

Ce tableau fait apparaître les opinions des individus enquêtés sur la sécurité publique au sein du quartier. Sur les 35 enquêtés, 26 d'entre eux sont insatisfaits face de la sécurité publique et de ces infrastructures. Seulement 01 individu a répondu satisfait. 07 individus ont répondu que ces infrastructures n'existent pas. En effet, l'accroissement des actes de violence, l'inexistence d'éclairage public au niveau de la voirie et des ruelles et couloirs constituent la cause de ces réponses. En outre, le commissariat du 2e arrondissement qui est chargé d'assurer la sécurité de la population et de ses biens se trouve à l'extérieur du quartier et constitue un problème face à l'intervention policière et malgré aussi les rares patrouilles effectuées. Ainsi, l'insécurité gagne du terrain surtout le soir et dans les endroits dangereux.

En outre, l'Andrimasom-pokonolona (sécurité locale formée par les hommes du fokontany) veille au minimum de la sécurité au sein du quartier avec des moyens précaires à leur disposition. Bref, les aménagements liés à la sécurité publique ne sont pas maîtrisés au niveau de ce quartier et ne sont pas satisfaisants selon les résultats des enquêtes.

IV.2.4. Opinions des enquêtés sur les grands problèmes dans le quartier.

Tableau n°17 : Problèmes rencontrés au sein du quartier

Problème d'urbanisation	Effectif /effectif total	Fréquence /fréquence totale
Non réponse	1 /35	2,9%
Manque de borne fontaine	18 /35	51,4%
Insuffisance d'écoles	8 /35	22,9%
Manque d'éclairage public	19 /35	54,3%
Insuffisance d'infrastructure de santé	13 /35	37,1%
Insuffisance d'infrastructure sur la sécurité	29 /35	82,9%
Insuffisance d'infrastructure sanitaire	20 /35	57,1%
Total	108 /35	308,6 /100

Source : enquête personnelle/2013.

Il ressort du tableau que le manque des infrastructures sanitaires et l'éclairage public constituent le grand problème de la population de Tsiadana. En effet, 57,1% de la population trouvent que l'infrastructure sanitaire est insuffisante. 54,3% de la population constatent que le manque d'éclairage public dans le quartier reste un grand défi. De plus, 82,9% de la population trouvent aussi les infrastructures liées à la sécurité insuffisantes mais aussi le problème d'exode qui n'est pas maîtrisé et rarement enregistré au niveau du fokontany. En outre, 51,4% de la population trouvent que les bornes fontaines sont en manque vis-à-vis de la fréquence d'utilisation. 57.% de ces individus enquêtés trouvent aussi que les écoles publiques sont insuffisantes face à la demande et 37.1% des enquêtés précisent l'insuffisance d'infrastructure liée à la santé. Par ailleurs, les observations que nous avons effectuées ont permis de savoir que malgré l'urbanisation réalisée au sein de cet espace, des constructions illicites gagnent ici du terrain ; pour la question de sécurité, aucune « Bouche d'incendie » n'est repérée au niveau des zones stratégiques comme le marché. Surtout les aires de stationnement qui viennent d'être aménagées et qui ne sont pas éclairées le soir et deviennent des zones dangereuses, notamment pour les étudiants de l'Université qui passent par ces infrastructures, sans parler des couloirs et ruelles au niveau du quartier qui n'ont jamais été éclairés. En effet, ces problèmes rencontrés découlent des avis et perception de la population mais aussi de l'observation.

Tableau n°18 : Perception des enquêtés concernant les priorités du quartier de *Tsiadana*

Priorité	Effectif /effectif total	Fréquence / fréquence totale
Non réponse	1 /35	2,9%
Approvisionnement en eau	21 /35	60%
Construction d'école	11 /35	31,4%
Construction de dispensaire	10 /35	28 ,6%
Eclairage	24 /35	68,6%
Développement du transport public	10 /35	28,6%
Amélioration de l'assainissement	17 /35	48,6%
Préservation de l'environnement	18 /35	51,4%
Lutte contre la violence et l'insécurité	25 /35	71,4%
Total	137 /35	391,5 /100

Source : enquête personnelle/2013.

Ce tableau montre les priorités déterminées par les enquêtés pour cet espace urbain, dont 24 individus ont répondu pour l'éclairage vis-à-vis du manque d'éclairage public dans le quartier. 25 enquêtés précisent la priorité de la lutte contre la violence et l'insécurité au sein du quartier, 21 individus soulignent l'importance de l'approvisionnement en eau, c'est-à-dire l'augmentation en nombre des bornes fontaines.18 enquêtés précisent l'importance de la préservation de l'environnement,17 individus pour l'amélioration de l'assainissement, 11individus sur les 35 enquêtés insistent sur la construction d'écoles publiques, 10 pour la construction de dispensaire et enfin, 10 individus proposent le développement du transport public. En effet, ces enquêtes sur la détermination des axes jugés comme prioritaires pour les individus ouvriront les pistes de solutions mais aussi comme une détermination des besoins de la population que nous tenterions de mettre en relief.

En guise de conclusion à cette deuxième partie, il est à préciser que tout espace urbain repose et se conçoit sur des cadres formels imposés par le pouvoir public et se réfère aux idées d'aménagement. Ceci part des règles liées à l'urbanisme et des plans pour déterminer l'uniformité des espaces mais aussi de multiples principes à adopter auprès des collectivités territoriales ; tant pour les aménagements publics que pour les aménagements privés dans le but de formaliser toute idée de construction et de désir de valorisation de l'espace considéré. Mais la difficulté d'application des règles et des principes reste toujours un grand problème, créant des décisions arbitraire pour les aménagements publics et le recours à l'informel pour les aménagements privés ou individuels.

L'existence du cadre formel qui régit l'espace urbain détermine en principe la qualité de ce dernier en principe; ainsi, la perception de la population par rapport à ces aménagements a été évaluée dans ce second volet, cela repose sur les aménagements d'infrastructures à caractère collectif au sein du quartier vis-à-vis de l'accroissement considérable de la population.

Les exigences les plus citées portent sur l'aménagement lié à la sécurité publique, l'éclairage public, l'approvisionnement en eau, surtout l'assainissement, mais aussi le transfert du pouvoir au sein de la localité pour mieux prioriser les axes les plus importants vis-à-vis des décisions arbitraires des pouvoirs publics face aux aménagements qui ne conviennent pas à la population. Bref, les aménagements privés ou individuels sont plus importants et satisfaisants par rapport aux aménagements publics au sein de ce quartier, notamment pour les infrastructures liées à l'éducation car les écoles privées sont en nombre considérable face à l'école publique; les infrastructures liés à la santé publique est fragile par rapport à l'existence de diverses cliniques dans cet espace urbain ; de plus les logements sociaux n'existent quasiment pas face aux constructions d'appartement privé dans le quartier alors que des constructions et aménagements précaires existent. Ainsi, quelle catégorie de gens pourrait s'offrir le luxe de ces aménagements privés alors que les services publics restent encore inaccessibles et insatisfaisants ?

TROISIEME PARTIE:
ANALYSE CRITIQUE ET PROPOSITIONS
DE SOLUTIONS

Ce troisième volet sera consacré aux analyses et propositions de solutions par rapport aux enquêtes menées dans le précédent volet et déterminera la réponse à la question centrale posée auparavant.

PARTIE III : ANALYSE CRITIQUE ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.

Chapitre V : Validation des hypothèses et approche critique.

V.1. validation des hypothèses :

Par rapport à la question centrale posée au début de cette étude, des hypothèses ont été avancées, le moment est maintenant opportun pour valider ces dernières et d'avancer les résultats des analyses.

- Concernant l'hypothèse « aménager les infrastructures liées à la sécurité publique », sa validation se trouve **confirmée** du fait des résultats d'enquête. En effet, par rapport au tableau n°18 sur les priorités annoncées, 71% des réponses soulignent l'importance de la sécurité publique malgré l'insécurité qui règne au sein du quartier. Le tableau n°17 du chapitre IV précise que l'insuffisance d'infrastructures liées à la sécurité est un problème au niveau de ce quartier pour une fréquence de réponse évaluée à 82.9%. Pour l'opinion sur la sécurité, le tableau n°16 montre l'insatisfaction à 74%. Ainsi, cette hypothèse est confirmée à 70% par rapport aux résultats d'enquête avec 30% de marge d'erreur vis-à-vis de la véracité des réponses obtenues.

- Pour l'hypothèse « assurer la qualité de vie de la population en préservant les ressources, les paysages et le territoire », sa validation est **confirmée** par rapport aux résultats d'enquête. En effet, les réponses concernant les aménagements publics portent sur l'insatisfaction avec une fréquence de 80%. Pour la question des priorités, les enquêtés ont répondu par la préservation de l'environnement avec une fréquence de 51% et par l'amélioration de l'assainissement pour une fréquence de 40%. Ainsi, cette hypothèse est confirmée à 60% par rapport aux analyses avec 40% de marge d'erreur du fait de la pertinence des actions à entreprendre pour sa validation.

- A propos de l'hypothèse « concevoir des espaces normalisées et réglementées : axes routiers, espace verts, espace publics, commerciales, habitations et logements sociaux », sa validation se trouve **infirmée** du fait des résultats d'enquête. En effet, cet espace urbain est régi par un cadre formel par rapport au plan et règlement exposé au niveau du chapitre IV de la seconde partie de ce travail. En outre, par rapport à la présentation de notre terrain d'enquête, divers aménagement existent au sein du quartier avec les infrastructures publiques. Ainsi, cette hypothèse est confirmée à 70% avec une marge d'erreur de 30% du fait des insatisfactions recensées au niveau des enquêtes par rapport aux aménagements liés à l'urbanisme.

V.2. Analyse critique sur les principes de l'espace urbain :

Ces analyses se fonderont sur les enquêtes effectuées dans le précédent volet et constitueront une forme de position constructiviste écartant toute idée liée à l'indifférence et portant sur un exemple de référence et guide pour la société en vue d'un développement durable de l'espace urbain.

V.2.1. la centralité du pouvoir face à la localité :

Par rapport à l'essai d'une décentralisation effective qui s'instaure dans les collectivités territoriales décentralisées, le pouvoir reste au niveau des communes, alors que les vrais problèmes de l'espace urbain se trouvent au niveau des quartiers. En effet, le pouvoir devrait être délégué au niveau des *Fokontany* pour pouvoir mieux identifier les besoins de la population locale et pour créer un courant ascendant (politique de proximité).

Pour cela, en plus des Fonds de développement local alloués par le pouvoir public, il faut laisser le pouvoir local déterminer et négocier avec ses partenaires pour l'instauration des projets au niveau de la localité dans le but de réduire les aménagements à caractère économique qui ne répondent pas aux réels besoins de la population mais constituent des directives arbitraires.

V.2.3.les lacunes des plans d'urbanisme :

L'urbanisation de la ville d'Antananarivo résulte d'un héritage colonial et dire que les plans actuels sur les aménagements datent encore de ces années, plus précisément en 1963 et connaissent une modification en 2004, mais leur disposition reste encore difficile à effectuer. En effet, par rapport à l'accroissement considérable de la population urbaine, ces plans devraient être à jour par rapport à cette évolution. En outre, ces dispositions devraient être communiquées à la population en guise d'information puisque ce n'est pas tout le monde qui connaît ces principes qui accroît le recours à l'informel.

V.2.4.la souplesse du principe foncier :

Il n'est pas aisé de concourir à la formalité concernant les constructions surtout en milieu urbain. En effet, le problème du principe foncier résulte de la difficulté de constitution des dossiers administratifs et la méconnaissance des étapes à suivre. Ainsi, la population se rue à l'informel et aux constructions illicites. A l'instar de ce mémoire, sa conception sera aussi un guide pour la population afin de diminuer le degré de méconnaissance lié à l'espace urbain et ses principes.

Chapitre VI : Suggestions et propositions de solutions aux problèmes.

Par rapport aux enquêtes effectuées, les problèmes rencontrés, les critiques associées à l'espace urbain et le sens de la contribution, c'est maintenant le moment d'exposer les pistes de solutions aux problèmes. Pour traduire le degré de scientificité liée à ce travail, il convient de résumer ces solutions en tableau récapitulatif qui sera divisé en deux, dont les perspectives exogènes et endogènes.

V.1. Vision externe :

Axe 1 : accélérer le développement et diversifier les opportunités économiques.

Actions	Mesures/réformes	Etat central	communes	Autres acteurs
1. Rationaliser, simplifier et décentraliser les procédures administratives auxquelles sont soumises les entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> - simplifier les permis d'opérer et autorisation délivrée par les communes. - rapprocher l'administration de l'utilisateur. 	<ul style="list-style-type: none"> - volonté politique de rationaliser les procédures. -décentralisation administrative pour une politique de proximité. -coopération entre services déconcentrés et décentralisés. -politique de concurrence entre les communes. 	<ul style="list-style-type: none"> -clarification des procédures locales. -renforcement technique des administrations. -amélioration des contrôles et lutte contre les abus. 	<ul style="list-style-type: none"> -partenariats avec les entreprises privées en amont (pour identifier les contraintes) et en aval (pour vérifier les résultats).
2. Lancer une politique de soutien aux PME.	<ul style="list-style-type: none"> - promouvoir l'accès au crédit. -encourager l'accès au marché (y compris international). 	<ul style="list-style-type: none"> - lancement de partenariats avec les banques commerciales. - appui en matière de formation. - promotion en faveur de l'adoption des normes de qualité et d'hygiène. - promotion à l'étranger et mise en contact avec réseau d'acheteurs et distributeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - collecte et diffusion de l'information sur les entreprises, les consommateurs et les potentialités locales. - création de centres d'appui et d'information en faveur des PME. - encourager le réseau entre les PME. 	<ul style="list-style-type: none"> - partenariats avec les banques commerciales et opérations de jumelage avec des municipalités à l'étranger dans un but de promotion économique au niveau local.

<p>3. promouvoir l'emploi par la formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la qualité de l'enseignement post- primaire. - intégrer une prime à la performance dans le système de subventions aux écoles privées. - renforcer la formation professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - adoption d'un curriculum international en adéquation avec les attentes du marché du travail. - mise en place d'un système d'évaluation des enseignants et des acquis. - accréditation des écoles privées - promotion des filières d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> - gestion de l'allocation de bourses d'études et bons éducatifs aux élèves. - identification et facilitation de partenariats avec le secteur privé et les opérateurs économiques locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - collaboration avec le secteur privé dans la prévision de services et dans la définition des besoins. -appui financier et technique.
<p>4. Faciliter le fonctionnement du marché foncier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sécuriser les titres fonciers existants. - faciliter les opérations immobilières privées. - améliorer la gestion du patrimoine foncier de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation des titres à partir d'un inventaire et procédure déclarative. - simplification des procédures requises pour opérations immobilières et transfert des compétences au niveau local. -renforcement de capacité technique et financière des services de l'aménagement du territoire. - diffuser les informations sur les transactions effectuées par l'Etat, notamment lors des cessions de terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> - promouvoir la délégation et harmonisation entre procédures nationales et locales (y compris les quartiers). - renforcement de capacité, surtout en matière de recouvrement fiscal, à travers un mécanisme basé sur la performance. - création d'une agence foncière à Antananarivo pour recueillir et partager les informations sur le marché immobilier. - création de guichet foncier communal dans les communes urbaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement du pouvoir judiciaire pour imposer des sanctions en cas d'abus ou d'occupation illicite.

5. améliorer la mobilité urbaine et interurbaine	<ul style="list-style-type: none"> - encourager la mobilité interurbaine. - réduire la congestion dans les centres urbains, surtout à Antananarivo 	<ul style="list-style-type: none"> - entretien et constructions de voies stratégiques. - promotion de la concurrence dans et entre modes de transports sur les corridors. -- désengorger entrées et sorties des villes avec zones aménagées 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement du respect du code de la route. - gestion des transports collectifs ; - aménagement de l'espace autour des zones stratégique urbaine (arrêt bus, centre commercial, zone franche). 	<ul style="list-style-type: none"> - partenariats avec le secteur privé pour le développement et l'entretien de l'infrastructure (grandes entreprises, société de transport).
--	--	--	---	--

Axe 2 : Améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités.

Actions	Mesures/reformes	Etat central	Communes	Autres acteurs
6. Faciliter l'accès à la terre et au logement	<ul style="list-style-type: none"> - harmoniser l'aménagement de l'espace urbain autour d'un plan stratégique. - actualiser les titres en possession des ménages. - encourager la distribution de nouveaux titres ou certificats pour ceux qui n'ont pas sécurisé leur droit de propriété. - améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat, notamment pour la mise en place d'une politique sociale du logement. 	<ul style="list-style-type: none"> -actualisation des titres à partir des inventaires et procédures de déclaration. - décentraliser compétence et harmonisation des relations entre administration centrale, communale et <i>Fokontany</i> (quartier) 	<ul style="list-style-type: none"> - actualisation des plans d'urbanisme. - création d'une agence foncière pour l'agglomération d'Antananarivo. - guichet foncier pour la distribution de certificats fonciers. - soutien en faveur d'initiative/projet-pilote communautaire de légalisation des petits papiers au niveau du quartier. - lancement d'une campagne de sensibilisation du devoir de payer l'impôt foncier. 	<ul style="list-style-type: none"> - mobilisation des appuis techniques et financiers.

<p>7. améliorer l'usage de l'eau et la gestion des déchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - combler les déficits en matière d'infrastructure sanitaire et d'assainissement. - réformer le cadre institutionnel et légal pour mieux définir les responsabilités. - adapter les comportements des usagers en milieu urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - mobilisation de ressources budgétaires pour les investissements et les entretiens. - finalisation du cadre légal et mise en place de l'agence de régulation de l'eau. - besoin de revoir le rôle et le fonctionnement de la JIRAMA (y compris sa grille tarifaire). 	<ul style="list-style-type: none"> - campagne de sensibilisation pour les usagers. - renforcement de capacité de l'administration locale ; - encouragement de solutions locales par communautés. - autonomie financière des agences responsables de l'entretien des réseaux d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - partenariats avec le secteur privé pour la production et la distribution de l'eau. - promotion de solution technique simple adaptée au contexte. - collaboration avec les ONG sur le terrain.
<p>8. amener l'éducation post primaire à la majorité des jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ajuster l'offre (bâtiments, enseignants) à la pression démographique dans les villes. - retenir les élèves le long du cycle scolaire. - offrir des alternatives à l'enseignement classique. 	<ul style="list-style-type: none"> - mobilisation de ressources budgétaires pour financer de nouvelles infrastructures publiques. - révision du système de subventions en faveur des écoles privées (incitation à l'investissement). - allègement de la contrainte financière pesant sur les ménages pauvres par l'introduction de bons éducatifs. 	<p>Entretien des établissements scolaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - rôle du secteur privé pour la provision et la diversification des enseignements.
<p>9. mieux connecter les gens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser le déplacement entre communes urbaines. - raccourcir les temps de déplacements à l'intérieur des agglomérations. 	<ul style="list-style-type: none"> - entretien et constructions de voies stratégiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration de la sécurité des piétons (3/4 des déplacements) par l'aménagement de trottoirs. - amélioration des transports publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - encouragement des initiatives des transporteurs pour améliorer la fluidité et la sécurité.

Axe 3 : une politique de protection sociale pour que la pauvreté ne se transforme pas en misère.

Action	Mesures/reforme	Etat central	Communes	Autres acteurs
10. redonner l'espoir par l'écoute.	- encourager la scolarisation des enfants exclus. -enregistrer à l'Etat-civil les familles.	- initiatives cultivant synergies entre écoles et autres bénéfiques sociaux (école/hygiène/vaccin/action, école /repas). - gratuité des frais scolaires et parascolaires (transports). - aider le privé et les ONG à développer des écoles ouvertes.	Lancement de programmes ciblés pour l'enregistrement à l'Etat-civil.	Coopération avec ONG.
11. encourager les initiatives des populations.	-favoriser la mutualisation de l'informel. - appuyer la diffusion d'information et opinions par support technologique.	- hausse des ressources budgétaires pour la politique de protection sociale. Responsabilisation des communes par une décentralisation accrue (politique de proximité).	- intensification des programmes de Haute intensité de la main d'œuvre (HIMO). - projets pilotes de transferts d'argent sous conditions.	-projet de mutuel de santé. -organisation de la production, pour accroître leur pouvoir de négociation et répartir les risques. Ex : sur les décharges.
12. cibler les plus démunis pour encourager l'emploi et leur fournir un socle de protection sociale.	- alléger la contrainte financière des démunis. -encourager l'inclusion dans le marché du travail.			-partenariats avec secteur privé et ONG.

Source : Banque mondiale/2011.

V.2. Vision interne :

Dans ce paragraphe, nous allons exposer la synthèse des suggestions et propositions de solution émanant du pouvoir public, les opinions des enquêtés et notre vision personnelle qu'on résumera en un tableau récapitulatif.

V.2.1. la gouvernance :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
La ville est dotée d'outils et de services de planification diversifiés.	Problèmes d'application des documents de planification existants : plan d'urbanisme directeur datant de 2004.	Existence d'organes de régulation pour l'extension spatiale : organisme de la coopération intercommunale FIFTAMA	Prolifération des bidonvilles et des constructions illicites dans le secteur récent.
Dynamisme de la gouvernance partenariale : budget participatif, implication de la société civile.	Non maîtrise des flux de population vers les villes.	Réseau de partenariats très développé : Région- île- de France, fonds des Nations Unies.	Clivage dans la représentation citadine : haute ville et bas quartier.
Existence de régulation pour l'extension spatiale : organisme public de la coopération intercommunale FIFTAMA.	Incapacité à faire appliquer la réglementation (70% des constructions sont illicites, généralisation des marchands informels).	Perspective de la réalisation d'un recensement général de la population et de l'habitat.	Ingérence dans la gouvernance municipale.
Existence de structures de concertation pour le développement au niveau des <i>fokontany</i> .	Problème de rupture et de continuité dans les actions.	Existence d'une stratégie nationale de l'aménagement du territoire.	
Existence d'une vision claire de la municipalité pour la gestion de la ville.	Absence d'une unité chargée de l'éclairage.		

V.2.2. Le foncier :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Présence de tous les dispositifs institutionnels, des acteurs urbains, les partenaires techniques et financiers.	Plus de 70% des titres ne sont pas mis à jour par leurs occupants actuels.	Présence de presque tous les acteurs publics ou privés œuvrant dans le domaine foncier.	Le pouvoir et l'autorité publique n'arrivent pas à bien gérer et contrôler la forte pression sociale en matière d'acquisition foncière.
Politique de réforme foncière en cours.	La majorité des parcelles sont de petite taille et ne peuvent être étendues.	Presque toutes les parcelles sont enregistrées et sécurisées par un titre foncier. Taux d'immatriculation des parcelles occupées dans les centres villes : plus de 90%.	Les occupations illicites sont en progression notamment sur les domaines publics et privés de l'Etat.
	Pas de politique ni de stratégie de réflexion ou d'action dans le domaine du foncier urbain.		Litiges fonciers fréquents à cause de la spéculation foncière informelle.
	Ville saturée et occupation anarchique dans les zones non constructibles.		Moins de 10% du patrimoine foncier de la municipalité sont identifiables.
	Pas d'information foncière fiable et inexistence de documents fonciers au niveau de la commune.		A cause des prix exorbitants et de la complexité des procédures, l'acquisition d'un terrain urbain est devenue un luxe.
	Compétence limitée de la municipalité en matière d'attribution et de gestion foncière.		

V.2.3. Le genre et développement :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Cadre réglementaire assurant l'égalité de tous les citoyens.	Fourniture de services publics ne prenant pas en considération la problématique d'équité en matière de sexe.	Volonté des partenaires internationaux de soutenir la promotion de l'égalité de genre.	Inexistence d'une norme nationale sur l'accessibilité et méconnaissance des services techniques de l'accessibilité.
Accès au crédit sans distinction de sexe.	Amalgame entre égalité de genre et féminisme.	Engagement des Nations-Unies à promouvoir l'égalité de genre.	Les institutions ne prennent pas suffisamment en compte les problèmes d'équité sexuelle.
Mise en place d'un comité municipal.	Vulnérabilité accentuée des femmes.	Existence d'une convention et de partenariats en faveur de l'égalité de genre.	Recrudescence de la violence envers les femmes.
Validation par la municipalité de la charte d'accessibilité de la ville d'Antananarivo.	<ul style="list-style-type: none"> - les pratiques discriminatoires gagnent encore du terrain. - faible considération de l'égalité de genre pour la ville. - Inexistence d'une politique municipale, en matière d'égalité de genre. - rareté d'organisations (publiques ou privées) intervenant dans le domaine de l'accessibilité. 	Existence d'une charte de la ville inclusive.	

V.2.4. le développement économique local :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Existence d'une coopération entre la CUA et la Région-île de France.	Importante augmentation du chômage.	Existence de nombreux projets de développement et d'ONG.	Instabilité de la situation politique et économique du pays.
Existence de nombreuses institutions financières.	Fermeture de nombreuses entreprises.	Important développement du secteur financier.	Libéralisation de l'importation de produits finis.
45% du PIB proviennent d'Antananarivo.	Inexistence de partenariats public/privé.	Inexistence du projet de promotion du tourisme urbain durable dans la ville.	
Dynamisme des acteurs urbains.	Inexistence d'une politique municipale de développement économique local.	Abondance d'opérateurs privés.	
Existence de divers artisans dans de secteurs variés.	Manque de qualification et inadéquation de la main-d'œuvre existante par rapport aux besoins des entreprises.	Prolifération du secteur informel surtout dans le commerce (65% des transactions commerciales sont informelles).	
Existence de diverses infrastructures facilitant l'implantation de grandes entreprises (transport, électricité, etc.). Existence du plan d'urbanisme directeur.			

V.2.5. les services urbains de base (déchets et accès à l'eau potable) :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Existence de services et d'outils de planification et de gestions.	Vétusté, faible densité et inadaptation du réseau des services urbains de bases au sein de la ville.	Dynamisme du partenariat public/privé.	L'accès payant pour les ménages pauvres a pour conséquence de les exclure.
Création d'un service de proximité/ gestion par concession.	Inexistence d'une politique claire pour la gestion des ordures.	Application et exploitation des redevances sur l'assainissement : redevance sur les remblais, les ordures ménagères et l'assainissement.	Inondation périodique dans les plaines d'Antananarivo.
	Pas de cadre réglementaire clair pour la gestion des eaux pluviales : responsabilité non précisée et manque de ressources financières.	Initiative des partenaires de la municipalité pour mettre en place des infrastructures au niveau des quartiers pour la gestion des ordures.	Multiplication des constructions sans permis, perturbant les voies et réseaux divers, en particulier le réseau d'assainissement.
	Problème de gestion : difficulté de recouvrement des organismes gérants.	Coopération décentralisée avec la Région-île-de France.	
	Démarche d'accès à l'eau potable longue et onéreuse.		

V.2.6. La mobilité urbaine, voirie et éclairage publique :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Existence d'une société d'approvisionnement (<i>jiro sy rano malagasy</i>).	Insuffisance de la production.	Recours aux sources d'énergie alternatives : solaire, éolienne, gaz.	Prix élevé de la connexion au réseau.
	La puissance disponible ne permet pas le fonctionnement industriel.		Branchements illicites dans les quartiers pauvres.
Existence d'un programme d'amélioration de la mobilité (projet pilote, ligne 119 <i>Ankatso-67ha</i>).	Insuffisance des routes.	Etablissement de programmes d'actions à court ou à long terme ;	Non respect de la réglementation.
	Etroitesse des routes.		

V2 .7. La sécurité publique :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Mise en place de la police municipale depuis 2000 et initiative pour renforcer leur nombre.	Insuffisance du système d'information sur la criminalité et la violence urbaine.	Emergence et prolifération des sociétés de sécurité privée.	Montée de la criminalité organisée au sein de l'espace urbain.
Le rôle <i>des Fokontany</i> et du comité de vigilance (<i>andrimasopokonolona</i>).	Insuffisance des moyens d'équipement de la police nationale.		Risques de manifestations et d'une justice populaire en présence des forces de l'ordre.
Rationalisation et répartition des forces, selon les groupes d'intervention par secteur.			

Source : synthèses personnelle/2013.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

En guise de conclusion à ce travail, nous allons faire la synthèse des volets exposés. Le premier volet est consacré au cadrage théorique et approche utilisée à cette étude qui se résumera aux formes, structure et à la politique qui s'exerce sur l'espace urbain exprimé par le pouvoir régnant. A part l'approche holistique qui est le socle de l'édification de cet ouvrage, on a eu aussi recours à l'approche morphologique, l'approche structuralo-marxiste, l'approche wébérienne et l'approche fonctionnelle sur l'espace urbain. En outre, dans le premier volet, nous avons présenté le terrain d'enquête qui est le quartier de *Tsiadana* répondant aux critères de l'espace urbain en adoptant sa définition par rapport au caractère démographique, mais aussi à l'existence des aménagements et infrastructures nécessaires à l'étude. Le second volet est caractérisé par l'exposé des résultats d'enquêtes, dont les principes formels qui régissent l'espace urbain par l'existence des plans d'urbanisme, les principes du permis de construire indispensable aux aménagements privés dont l'existence fait l'objet d'information à la population. Par ailleurs, ce volet expose aussi l'existence des lieux de sociabilité au sein du quartier. Le traitement et l'analyse des données recueillies pour cette étude se résument par l'information générale sur les enquêtés et la perception des enquêtés sur les aménagements territoriaux, mais aussi les opinions sur les services urbains de base qui constituent l'axe de ce travail. Le troisième volet se résumera par la validation des hypothèses, les analyses critiques aux principes de l'espace urbain et les suggestions, propositions de solutions qui sont divisées en deux. La vision externe caractérisée par l'axe1 : accélérer le développement et diversifier les opportunités économiques. Axe 2 : améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités. Axe 3 : une politique sociale pour que la pauvreté ne se transforme pas en misère, qui sont des visions initiées par la Banque mondiale en 2011.

La vision interne est caractérisée par la synthèse des suggestions du pouvoir public, des enquêtés et notre vision personnelle qui s'ouvre sur la gouvernance, le foncier, le genre et développement, le développement économique local, les services urbains de base, la mobilité urbaine, l'éclairage public et la sécurité urbaine.

Répondre à la problématique posée auparavant par rapport aux analyses et à partir d'une vision sociologique pour décrire la réalité, nous permet de dire qu'avant toutes idées d'aménagements, il faut une détermination des besoins réels de la population. Cela dans le but de défendre les intérêts de la population par rapport aux décisions arbitraires.

Dans le tripartite des décideurs au niveau des aménagements formé par le pouvoir public, les urbanistes, les sociologues pourront jouer le rôle de représentant des besoins de la population locale. En outre, il nous faut aussi instaurer la politique de proximité qui mettra en valeur les potentialités locales pour un développement égalitaire et autonome. Enfin, parler de l'instauration des aménagements et des principes pour un espace urbain nécessite l'information de la population sur ces dernières, afin d'appliquer une politique de la ville focalisée sur les services urbains de base. En guise d'ouverture, l'espace urbain actuel nécessite-t-il une coproduction par rapport à l'évolution démographique ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

- 1) Durkheim (E.) : De la division sociale du travail, PUF, Paris, 1985.
- 2) Duverger (M.) : Méthode des sciences sociales, PUF, Paris, 1964.
- 3) Madeleine (G.) : Méthode des sciences sociales, Dalloz, 1973.
- 4) Noreck (J.P.), Ferreol(G.) : Introduction à la sociologie, éd Armand Colin, Paris, 1989.
- 5) Bourdieu (P.) : La misère du monde, le seuil, Paris, 1993.

Ouvrages spécifiques :

- 6) Carrier (H.) : Le phénomène urbain, Aubier-Montaigne, 1965.
- 7) Castells (M.) : La question urbaine, Maspero, Paris, 1972.
- 8) Chabot (G.) : Traité de géographie urbaine, Armand colin ,1969.
- 9) Fournet(G.) : « la suppression du marché du *Zoma* à Tananarive : perte de l'un des fondements traditionnels de la citadinité ou revanche de la ville ? » Annales de géographie, 2004, n°637.
- 10) Halbwachs (M.) : Morphologie sociale, Armand colin, 1970.
- 11) Lacour (C.) : Aménagement du territoire et Développement régional, Dalloz, Paris VIe, 1973.
- 12) Le Corbusier : Manière de penser l'urbanisme, Gonthier, Genève, 1963.
- 13) Lefebvre (H.) : La révolution urbaine, Gallimard, Paris, 1970.
- 14) Ramamonjisoa (J.) : « Blancs et noirs : les dimensions de l'inégalité sociale. Documents sociolinguistiques », cahiers des sciences sociales, Université de Madagascar, 1984, n°1.
- 15) Thompson : in aménagement du territoire et développement régional, Dalloz, Paris VIe, 1965,1973, P14.
- 16) Weber (M.) : La ville, Aubier, Paris, 1982.

Documents officiels :

- Rapport EPM 2010 (INSTAT) ;
- projet de loi organique relative à la ville d'Antananarivo (loi n°94-008 du 26 Avril 1994.) ;
- code de l'urbanisme et de l'habitat (Décret n° 63-192 du 27 Mars 1963.) ;
- document forum urbain, IFM, du 20 Mars 2013.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
Tableau n° 01 : le profil de l'échantillon.....	6
PARTIE I : PRESENTATION DU CADRE DE LA RECHERCHE.....	8
Chapitre I : cadre théorique sur les principes du milieu urbain.	8
I .1. Acceptions pratiques sur les termes clés :	8
I.1.1. Rôle directeur au point de vue de l'orientation :	8
I.1.2. Aménagement du territoire :	8
I.1.3. La notion de ville :	9
I.2. Les fonctions urbaines :	11
I.3. Les théories et approches utilisées concernant l'espace urbain :	12
I.3.1. L'approche morphologique et la représentation collective :	13
I.3.2. L'approche wébérienne et la prédilection du capitalisme :	14
I.3.3. L'approche structuralo- marxiste du milieu urbain :	15
I.3.4. L'approche fonctionnelle ou l'urbanisme progressiste/ fonctionnel :	16
CHAPITRE II : PRESENTATION DU TERRAIN DE RECHERCHE.....	17
II.1. Historique de l'urbanisation d'Antananarivo :	17
II.2. Présentation du terrain d'enquête et de recherche :	19
<i>Figure n° 01</i> : carte géographique du fokontany de Tsiadana :	19
II.2.1. bref historique du fokontany de Tsiadana :	19
II.2.2. description géographique :	20
II.2.3. conditions socio- économiques :	20
Tableau n° 02 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe:.....	21
<i>Grphe</i> : n° 01 : répartition de la population selon le niveau de vie	22

<i>Tableau n° 03</i> : Tableau récapitulatif des étrangers selon leur Nationalité :.....	22
<i>Tableau n° 04</i> : Sociétés et Entreprises :	22
Tableau n° 05 : localisation des bornes fontaines dans le fokontany.....	24
Tableau n° 06 : Bornes Fontaines / Douche publique / Bacs à ordures / Associations des.....	24
Tableau n° 07 : liste des établissements scolaires existants à Tsiadana	26
Tableau n° 08 : les confessions existantes à Tsiadana.....	27
PARTIE II : L'ESPACE URBAIN ET SES CARACTERISTIQUES	30
Chapitre III : Cadre formel de l'aménagement territorial et réalité social	30
III.1. Les plans d'urbanisme :	30
<i>III.1.1. Le plan directeur</i> :	30
<i>III.1.2. Le plan de détail</i> :	31
III.2. le permis de construire :	31
Tableau n° 09 : Tableau des Services d'Attribution :	33
III.3. Les règles de l'urbanisme :	34
III.4. Des lieux apparents de contact socio-spatial du quartier.	35
III.4.1. Les lieux communs de sociabilité :	35
CHAPITRE IV : CORRÉLATION ENTRE INFRASTRUCTURE EXISTANTE, VECU DE LA POPULATION ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE	37
IV.1. Evolution de la population urbaine.....	37
<i>Graphe n° 02</i> : évolution de la croissance du grand Antananarivo	37
IV.2. Résultats d'enquêtes et position de la population face aux enjeux de la dynamique urbaine	38
IV.2.1 Présentation globale de nos enquêtés :	38
Tableau n°9 : sexe et niveau d'étude.....	38
Tableau n°10 : Age des enquêtés	39
IV.2.2. Catégorisation des enquêtés selon le lieu de résidence et le lieu d'activité :	39
Tableau n°11 : lieu d'activité et résidence.....	39
Tableau n° 12 : Type d'habitation et infrastructure sanitaire	40
IV.2.3. Opinions de la population sur les aménagements territoriaux et l'urbanisme.....	41
Tableau n°13 : les infrastructures sanitaires.	41
Tableau n°14 : Niveau de satisfaction sur les aménagements existants.....	41
Tableau n°15 : Niveau de satisfaction sur les infrastructures scolaires	42
Tableau n°16 : Niveau de satisfaction sur la sécurité.....	42
IV.2.4. Opinions des enquêtés sur les grands problèmes dans le quartier.	43
Tableau n°17 : Problèmes rencontrés au sein du quartier	43

Tableau n°18 : Perception des enquêtés concernant les priorités du quartier de <i>Tsiadana</i>	44
PARTIE III : ANALYSE CRITIQUE ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	47
Chapitre V : Validation des hypothèses et approche critique.	47
V.1. validation des hypothèses :.....	47
V.2. Analyse critique sur les principes de l'espace urbain :	48
V.2.1. la centralité du pouvoir face à la localité :.....	48
V.2.3.les lacunes des plans d'urbanisme :	48
V.2.4.la souplesse du principe foncier :.....	48
Chapitre VI : Suggestions et propositions de solutions aux problèmes.	49
V.1. Vision externe :	49
V.2. Vision interne :	54
V.2.1. la gouvernance :.....	54
V.2.2. Le foncier :	55
V.2.3.Le genre et développement :.....	56
V.2.4. le développement économique local :	57
V.2.5. les services urbains de base (déchets et accès à l'eau potable) :.....	58
V.2.6.La mobilité urbaine, voirie et éclairage public :	59
V2 .7. La sécurité publique :.....	59
CONCLUSION GENERALE	60
BIBLIOGRAPHIE.....	62
Liste des tableaux	
Acronymes	
Liste des graphes	
Liste des figures	
Annexes	
Résumé	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 01 : le profil de l'échantillon.....	6
Tableau n° 02 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe:	21
Tableau n° 03 : Tableau récapitulatif des étrangers selon leur nationalité :.....	22
Tableau n° 04 : Sociétés et Entreprises :	22
Tableau n° 05 : localisation des bornes fontaines dans le fokontany.....	24
Tableau n° 06 : Bornes Fontaines / Douche publique / Bacs à ordures / Associations des.....	24
Tableau n° 07 : liste des établissements scolaires existant à Tsiadana	26
Tableau n° 08 : les confessions existant à Tsiadana	27
Tableau n° 09 : sexe et niveau d'étude.....	38
Tableau n° 10 : Age des enquêtés	39
Tableau n° 11 : lieu d'activité et résidence.....	39
Tableau n° 12 : Type d'habitation et infrastructure sanitaire	40
Tableau n° 13 : Niveau de satisfaction sur les infrastructures sanitaires.	41
Tableau n° 14 : Niveau de satisfaction sur les aménagements existants.....	41
Tableau n° 15 : Niveau de satisfaction sur les infrastructures scolaires	42
Tableau n° 16 : Niveau de satisfaction sur la sécurité.....	42
Tableau n° 17 : Les problèmes rencontrés au sein du quartier	43
Tableau n° 18 : La perception des enquêtés concernant les priorités du quartier de Tsiadana ..	43

ACRONYMES

BDA : Bureau de Développement du Grand Antananarivo.

CUA : Commune Urbaine d'Antananarivo.

FIFTAMA : *Farimbona Iombonan'ny Firaisan'ireo Tanàna Manodidina an'Anatananarivo.*

HIMO : Haute Intensité de Main- d'œuvre.

INSTAT : Institut National de la Statistique.

SEIMAD : Société d'Équipement Immobilier de Madagascar.

SRAT : Service régional de l'Aménagement du territoire.

VPDAT : Vice-Primature chargée du Développement et de l'Aménagement du territoire.

LISTE DES GRAPHES

<i>Graphe n° 02 : évolution de la croissance du grand Antananarivo</i>	<i>37</i>
<i>Graphe : n° 01 : répartition de la population selon le niveau de vie</i>	<i>22</i>

LISTE DES FIGURES

Figure n° 01 : carte géographique du fokontany de Tsiadana :	19
--	----

ANNEXES

ANNEXE I

Projet de loi organique relative à la ville d'Antananarivo, capitale de Madagascar :

Chapitre premier- Dispositions générales

Article premier – la présente loi organique a pour objet de déterminer le statut particulier de la capitale : Antananarivo.

Art 2- la commune urbaine d'Antananarivo et ses démembrements sont soumis aux règles édictées par la présente loi organique.

Art 3- la commune urbaine d'Antananarivo est divisée en arrondissements dont le nombre et la délimitation sont fixés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre chargé de l'intérieur.

L'arrondissement constitue une section électorale.

Chapitre II - de la commune

Section 1

Du conseil municipal

Art 4- l'administration de la commune urbaine d'Antananarivo est assurée par :

- un organe délibérant dénommé assemblée d'Antananarivo et
 - un organe exécutif composé d'un Maire – gouverneur et ses adjoints.

Art 5- l'assemblée d'Antananarivo se compose des conseillers élus dans les arrondissements.

Art 6- les conseillers d'Antananarivo sont élus par arrondissement à raison d'un pour 15.000 habitants ou par fraction supplémentaire de 15.000 habitants.

Art 7- l'assemblée d'Antananarivo exerce les attributions prévues par la loi n°94-008 du 26 avril 1994 relative à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des collectivités territoriales décentralisées est ses amendements, sous réserve des dispositions de la présente loi organique.

Il délibère en outre, sur toutes les questions relatives à l'aménagement et à l'urbanisme qui intéressent le territoire de la commune notamment :

- les projets de zones d'habitation, de zone de rénovation urbaine, de zones de réhabilitation, de zones industrielles et de zones artisanales, dont la réalisation est prévue, en tout ou en partie, dans les limites de la commune ;
 - l'établissement, la révision ou la modification du plan d'occupation des sols ;
 - l'implantation de tous les équipements publics intéressant directement ou indirectement la commune.

Section 2

Du Maire-Gouverneur et ses adjoints

Art 9- les délibérations de l'assemblée d'Antananarivo sont exécutées par le Maire-Gouverneur et ses adjoints.

Art 10- le Maire-Gouverneur exerce les compétences au niveau de la Commune urbaine d'Antananarivo et au niveau de l'OPCI Grand Tana : FIFTAMA.

Il est président du conseil d'administration dudit organisme public. A ce titre il exerce les compétences qui lui sont reconnu par actes régissant l'organisme et les textes en vigueur.

Art 11- l'arrondissement est sous la responsabilité d'un délégué-au Maire assisté de deux adjoints.

Art12- le délégué-au-Maire et ses adjoints sont nommés par arrêté du Maire, ils doivent être issus de l'arrondissement concerné.

L'arrêté de nomination détermine les attributions de ces personnalités

Art13- les fonctions d'officier d'état civil du Maire et de ses adjoints sont dévolues d'office au délégué-au-Maire et à ses adjoints.

Art14- le délégué-au-Maire exerce les attributions qui pourraient lui être déléguées par le Maire ainsi que celles prévues par les et règlements.

Art15- le délégué-au-Maire et ses adjoints sont tenu de légaliser toute signature apposée en sa présence par l'un de ses administrés connu de lui, ou accompagné de deux témoins connus, de même qu' à la demande du signataire, toute signature conforme à la signature- type déposée par l'intéressé sur un registre spéciale à la Mairie.

L'apposition des empreintes digitales n'est pas susceptible de légalisation. Toutefois, le Maire ou son adjoint peut certifier qu'elle a eu lieu en sa présence.

Les signatures manuscrites données par les magistrats, municipaux dans l'exercice de leurs fonctions administratives valent dans toutes circonstances sans être légalisées si elles sont accompagnées du sceau de l'Etat au timbre de la mairie.

Chapitre III – Des Fokontany de la ville d'Antananarivo

Section 1-généralité

Art14- le présent chapitre fixe le statut particulier des *fokontany* (quartier) des communes urbaine d'Antananarivo. Elle réglemente ses organisations, ses fonctionnements et ses attributions.

Art15- les fokontany de la ville d'Antananarivo sont des semi- collectivités semi autonomes. Elles sont dotées de personnalité morale dont l'étendue est limitée par la présente loi organique.

Art 16- en application de l'Article 152 de la constitution, les responsables des Fokontany participent à l'élaboration du plan de développement communal.

Art17- les Fokontany de la commune urbaine d'Antananarivo dirige l'activité locale en vue du développement économique, sociale, culturel et édilitaire.

Art18- les fokontany de la commune urbaine d'Antananarivo sont dotés de l'autonomie financière et sont habilités à contracter des partenariats.

Cependant, lorsque les partenariats contractés par les fokontany sont fait à la base du domaine de la commune, ils sont tenues se recevoir l'aval de la commune.

Art 19- les fokontany de la commune urbaine d'Antananarivo sont créés et délimités par un décret pris en conseil des Ministres sur proposition du ministre chargé de l'administration territoriale

Section 2- Les institutions des Fokontany de la commune urbaine d'Antananarivo

Art 20- Les institution des fokontany de la CUA sont :

* l'assemblée générale *du fokonolona*

* le comité exécutif

Art21- l'assemblée générale du *fokonolona* est constituée par l'ensemble des habitants de nationalité Malagasy, âgé de 18 ans révolus et plus, jouissant de leurs droits civiques et inscrits sur le registre de recensement du Fokontany.

Nul ne peut être inscrit sur le registre de recensement de plus d'un fokontany.

Art22- le comité exécutif est l'organe chargé de l'exécution des délibérations de l'assemblée générale du fokonolona.

I est composé de :

*un président

*deux vice- présidents

*un trésorier

Art23- les membres du comité exécutif du Fokontany doivent :

-être résident dans le fokontany concerné ;

-avoir 18 ans révolus ;

-savoir lire et écrire.

Art24- les membres du comité exécutif sont élus au suffrage universel direct et scrutin majoritaire de liste à un tour pour un mandat de six ans ;

Leurs élections sont constaté par arrêté du Maire de la commune qui peut mettre fin à leur fonction par un manquement grave dument constaté par une juridiction compétente.

Art25- toutes les activités des fokontany de la commune urbaine d'Antananarivo sont exercées sous l'autorité de leurs présidents du comité exécutif respectif.

L'un des vice- présidents est chargé de la sécurité locale et l'autre du développement économique et social.

Le secrétaire générale coordonne et anime les services mis à la disposition du fokontany par la commune ou par l'Etat.

Le trésorier est chargé de toutes activités financière et budgétaires.

Art26- les membres du comité exécutif sont officiers de la police judiciaire et du ministère public.

Art27 Sur sont territoire, le Fokonolona d'un Fokontany de la commune urbaine d'Antananarivo détient des attributions administrative, réglementaire, juridictionnelle, sécuritaire, économique et sociale.

Ainsi sous réserve des modalités imposées par les principes constitutionnelles, du Fihavanana et par les lois et règlement en vigueur :

- sur le plan administratif, il dispose de services publics et d'une force de sécurité locale ;
- sur le plan réglementaire, il élabore *des dina* ayant force exécutoire ;
- sur le plan juridictionnel, il exerce les attributions à lui confiées par les lois sur l'organisation judiciaire ;
- sur le plan économique, il œuvre pour le développement de l'économie socialiste, notamment en organisant des coopératives ;
- sur le plan social, il réalise toute activité concourant au bien-être sociale et au développement socio--culturel de ses membres ;

Art28- le comité exécutif est le représentant de l'Etat et de la commune Pouvoir central dans sa localité. Il fait exécuter les directives et décisions émanant du gouvernement et de l'assemblée d'Antananarivo.

A ce titre, le comité exécutif est représenté par son président qui est soumis à l'autorité hiérarchique de la commune et du représentant de l'Etat, lequel jouissent du pouvoir de sanction à son égard.

Les sanctions peuvent être soit un avertissement soit une suspension qui peut aller jusqu'à la déchéance conformément à l'article 24 alinéa 2.

Le comité exécutif est également l'institution chargée d'exécuter les délibérations de l'assemblée générale du *fokonolona*.

Il est notamment chargé :

- de la préparation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du Fokonolona ;
- de l'organisation, de la tenue et de la police des réunions de l'assemblée générale du fokonolona ;
- de la promulgation des délibérations de l'assemblées générale du fokonolona ;

Art29- Pendant les intersessions de l'assemblée du fokonolona, le comité exécutif est investi des pouvoirs de cette institution, sauf en ce qui concerne :

- l'approbation des programmes d'activité ou investissement et des comptes prévisionnels d'exploitation ;
- l'approbation des conditions de souscription d'emprunts et d'octroi de prêt, dons et legs pour une valeur supérieur à un montant qui sera fixé par l'assemblée générale du fokonolona ;
- les décisions concernant l'acquisition, la construction, l'aliénation, d'immeuble ou la passation d'un marché dont la valeur dépasse un montant qui sera fixé par l'assemblée générale du fokonolona.

Section 3

Du fonctionnement des institutions des fokontany de la CUA

Art30- Sont inéligibles au comité exécutif du fokontany les individus privés du droit électoral, sauf amnistie ou réhabilitation judiciaire.

Art31- en cas d'empêchement majeur dûment constaté par le représentant de l'Etat. L' élu ne pouvant pas exercer matériellement et pour une longue période son mandat au sein du comité exécutif du fokontany, est remplacé d'office.

Il ne perd pas pour autant sa rééligibilité.

Sous réserve des dispositions des articles 12 et 21, tout un citoyen Malagasy peut faire acte de candidature aux élections au comité de fokontany.

Art32- Nul ne peut être élu membres/

- du comité exécutif d'un fokontany s'il n'est inscrit au registre de recensement de ce fokontany ;
- du comité de plus d'un fokontany.

Art33- Les membres des comités exécutifs des fokontany sont élus au scrutin majoritaire de liste à un tour.

Le vote par procuration n'est pas admis ;

Art34- Les fonctions au sein des comités exécutifs sont gratuites. Toutefois :

- Des indemnités de sessions peuvent être allouées aux membres de ces institutions ;
- une indemnité de fonction et de représentation dont les éléments et leurs limites minimale et maximale sont définis par décret est allouées aux membres du comité exécutif ;
- lors de leur session, les membres des comités exécutifs bénéficient de la gratuité du transport et des indemnités de session et de déplacement dont les taux sont à fixer par décret ;
- une indemnité de réception dont les éléments et leurs limites minimales et maximales sont définis par décret, est allouée aux présidents du comité exécutif.

Section 4

Des moyens des collectivités décentralisées

Art48- Les *fokontany* sont dotées d l'autonomie financière. A leur budget figurent :

En recettes :

- les prélèvements et taxes spécifiques divers ;
- le revenu de leurs biens et de leurs unités de production ;
- la rémunération des services rendus et les dividendes ;
- la part leur revenant sur les impôts et taxes levés sur leur territoire ;
- les subventions, prêts, dons, legs des autres collectivités et de l'Etat ;
- le remboursement des prêts et de leurs intérêts ;
- les recettes en exécution des *dinan'asa* ;
- les recettes accidentelles et non classées.

En dépense :

- les charges fiscales inhérentes à leurs activités ;
- les dépenses de fonctionnement ;
- les charges d'exploitation des activités entreprises ;
- la contribution à l'exécution du programme nationale de développement ;
- la participation à la capitale des sociétés d'Etat ;
- les dommages-intérêts résultants de la responsabilité du fokontany tant à l'égard de ses membres qu'à l'égard des tirs ;

- le remboursement des emprunts et de leurs intérêts ;
- les dépenses imprévues.

Art49- Le budget de la commune urbaine d'Antananarivo fixe chaque année :

- la nature de l'assiette des impôts et taxes à lever par les fokotany ;
- la part de chaque fokontany sur les impôts et taxes à levés sur son territoire ;
- la participation de la commune au fonctionnement du comité exécutif (moyens financiers, dotation en personnels et en matériels).

Art50- Les fokontany sont d'une part semi-collectivité semi-autonome et d'autre part des subdivisions administratives.

Entant que semi-collectivité, les fokontany sont soumis au contrôle technique et réglementaire du délégué-au-Maire qui contrôle l'opportunité et la régularité des activités locales.

Entant que subdivisions administratives, les fokontany sont soumis au contrôle hiérarchique du représentant de l'Etat qui veille à ce que les fokontany observent les directives de l'Etat.

Art51- Sont nulles de droit :

1° Les délibérations de l'assemblée générale du fokonolona portant sur un objet étranger à ses attributions et à ses responsabilités ;

2° Les délibérations prises en violation des lois.

La nullité de droit est constatée par arrêté motivé du Maire-Gouverneur ou du représentant de l'Etat.

ANNEXE II

LE TISSU URBAIN DU QUARTIER DE TSIADANA EN IMAGE







Source : Photo personnelle, 2013.

ANNEXE III

GUIDE D'ENTRETIEN AUPRES DU PRESIDENT DU FOKONTANY :

- Effectif de la population ;
- composition de la population ;
- niveau de vie et catégories sociales des habitants ;
- activités économiques des habitants ;
- infrastructures existantes.

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA CUA :

- Effectif de la population urbaine actuelle ;
- historique et évolution de la ville d'Antananarivo ;
- détails sur les plans d'urbanismes ;
- la politique de la CUA pour l'aménagement urbain.

QUESTIONNAIRE POUR LES HABITANTS DU QUARTIER :

I. INFORMATIONS GENERALES:

1. Genre (*karazana*) :

1. Masculin 2. Féminin

2. Tranche d'âge (*sokajin-taona*) :

1. Moins de 25 ans 2. de 25 à 45 ans
3. De 46 à 60ans 4. plus de 60ans

3. lieu de résidence (*toeram-ponenana*) :

1. Ambohodempona 2. Ambaniavaratra
3. Tsiadana centre 4. Ambaniantσιμο

4. Situation Matrimoniale (*lafin'ny fanambadiana*) :

1. Marié(e) 2. Célibataire 3. Veuf (ve)

5. Milieu d'origine (*toerana niaviana*) :

1. Migrant 2. Originaire

6. Nombre d'enfant(s) (*isan-jaza*) :

1. 0 2. moins de 3
3. plus de 3

7. Quel est votre niveau d'étude ? (*fianarana vita* ?)

1. Primaire 2. Collège
3. Secondaire 4. Titulaire du BACC
5. BACC et plus

II. INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE ET LE REVENU DU MENAGE :

8. Si vous travaillez, quel métier exercez vous ? (*raha miasa, inona ny asa ataonao* ?)

1. Agriculteur exploitant 2. Profession libéral et cadre supérieure
3. Cadre moyen 4. Employé
5. Ouvrier 6. Autres catégories 8. personne non active

9. Ou se situe votre lieu d'activité ? (*aiza no misy ny toerana fiasana* ?)

1. Au sein du quartier de *Tsiadana*
2. A proximité du quartier de *Tsiadana*
3. A l'extérieure du quartier de *Tsiadana*

10. Dans quelle tranche de revenu se situe votre ménage?(sokajim-bola miditra)

1. Moins de 50000ar 2. De 50000 à 100000ar
3. De 100000 à 150000ar 4. Plus de 150000ar

III. INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE VIE DU MENAGE :

11. vous êtes propriétaire ou locataire de votre lieu de résidence?(mpanofa sa tompontrano ?)

1. Propriétaire 2. Locataire

12. De quel type est votre maison?(karazn'ny trano fonenana)

1. En dur 2. En bois 3. Précaire

13. Si vous avez des enfants en âge d'être scolarisés, est ce que vos enfants étudient au sein des écoles publiques de l'arrondissement?(mianatra eto amin'ny fokontany ve ny zanakao ?)

1. Oui 2. Non

14. Disposez-vous d'infrastructure sanitaire privée? (fisian'ny toeram-pidiovana ?)

1. Oui 2. Non

15. Si vous ne disposez pas d'infrastructures sanitaires privée, de quel autre moyen disposez-vous?(raha tsy misy, aiza no anaovanareo izany ?)

1. Utilisation sanitaire publique
2. Autre

IV. QUESTIONS RELATIVES A L'URBANISATION :

16. les aménagements urbains existants, selon vous satisfont-ils aux réels besoins de la population?mahafeno ny filan'ny mponina ve ny fanajariana an-tanan'dehibe ?

1. Oui 2. Non

17. Si oui, pouvez vous apporter des explications?(raha eny, hazavao ny hevitrao ?)

18. Si non, quel sont les axes que vous jugez insatisfaisant?(raha tsia, inona no tsy mahafapo ?)

1. Borne fontaine
2. Douche et WC publique
3. Eclairage public
4. Routes et chemins
5. Sécurité

19. Selon vous est-ce que les infrastructures scolaires assurent la scolarisation des enfants scolarisables au sein de l'arrondissement?(ny foto-drafitr'asam-pianarana ve maha fehy ny filan'ny zaza tokony ianatra an-tsekoly ?)

1. Oui 2. Non

20. Comment voyez-vous les infrastructures pour la sécurité au sein du quartier de Tsiadana?(aona ny hevitrao amin’ny foto-drafitr’asa mahakakasika ny filaminam-bahoaka eto anivon’ny fokontany ?)

1. Satisfaisant 2. Insatisfaisant 3. Inexistant

21. quels sont les problèmes majeurs que la population rencontre en matière d'urbanisation?(inona ny olana mavesatra mahakasika ny fanajariana an-tanan-dehibe ?)

1. Manque de borne fontaine
 2. Insuffisance infrastructure sanitaire
 3. Insuffisance écoles
 4. Manque d'éclairage public
 5. Insuffisance infrastructure de santé
 6. Insuffisance infrastructure sur la sécurité, problème de migration

22. A votre avis, quelles sont (par ordre d'importance) les 4 priorités de votre quartier?(inona ny lohalaharana mahakasika ny fokontany ?)

- | | |
|---|--|
| 1. <input type="checkbox"/> Approvisionnement en eau | 2. <input type="checkbox"/> Construction d'écoles |
| 3. <input type="checkbox"/> Construction de dispensaire | 4. <input type="checkbox"/> Éclairage |
| 5. <input type="checkbox"/> Développement du transport public | 6. <input type="checkbox"/> Amélioration de l'assainissement |
| 7. <input type="checkbox"/> Préservation de l'environnement | 8. <input type="checkbox"/> Lutte contre la violence et l'insécurité |

V. Opinion personnel sur l'urbanisation : (hevitrao mahakasika ny fanajariana an-tanan-dehibe ?)

23. Comment voyez-vous l'aménagement urbain au sein du quartier?(aona ny fahitanao ny fanajariana an-tana-dehibe ?)

1. Satisfaisante
 2. Insatisfaisante
 3. Autre

24. Quelles solutions proposez-vous pour l'amélioration des conditions de vie de la population?(inona ny vaha olana harosona mba hanatsarana ny fiainan’ny mponina ?)

.....

Résumé

Nom : RAZAFINDRAKOTO

Prénom : ONINTSOA

Né le : 08 Avril 1987 à *Soavinandriana*

Adresse : lot 167 *D'Amborompotsy/ Talatamaty*

Département : Sociologie

Etablissement : DEGS

Contact : 0332117732

Titre du mémoire : Contribution à l'étude de l'espace urbain : « cas du quartier de *Tsiadana-Antananarivo* ».

Rubrique épistémologique : sociologie urbaine.

Nombre de pages : 63

Nombre de tableaux : 18

Nombre de figures : 02

L'étude de l'espace urbain a été abordée selon une démarche descriptive et monographique afin de décrire la réalité. Il a été confirmé que l'espace urbain actuel résulte d'une urbanisation croissante générée par la migration provoquant un accroissement considérable, en principe les infrastructures et services urbains de base ne sont pas en adéquation avec la croissance de la population. En outre, ce mémoire sera conçu pour être un guide d'information afin d'encourager le pouvoir public à instaurer une politique de proximité pour l'intérêt général, notamment pour le quartier de *Tsiadana- Antananarivo*.

Mots clés : *urbanisation, précarité, accroissement démographique, espace urbain, pauvreté.*

Encadreur : Professeur RAMANDIMBIARISON **Noëline**.